

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures



BILAN 2024-2025
« Rêver demain »

SOMMAIRE

Rapport moral et d'orientations.....p.3

Rapport financierp.5

Rapport d'activités.....p.14

— Bilan général.....p.14

— Administration et social.....p.18

— Vie associative.....p.21

— Animation de proximité.....p.22

— Musiques actuelles.....p.40

— Privatisations.....p.54

Annexep.55

— Charte du comportement

— Statuts de l'association

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

Résistons par la joie !

Nous l'observons tous.tes, le contexte politique national est troublé depuis plusieurs mois, avec un impact sur la stabilité financière du pays, des collectivités territoriales, et par effet de bord sur les structures subventionnées. L'Antipode MJC fait partie des associations qui subissent les turbulences budgétaires des collectivités territoriales et de l'État.

En 2026 se tiendront des élections municipales. Tout nouveau mandat municipal représente le risque d'un bouleversement de la politique publique, y compris sur l'accompagnement à la vie associative. Quelle que soit l'issue des élections, nous espérons pouvoir continuer à collaborer sereinement et efficacement avec nos partenaires, et quoi qu'il en soit, le conseil d'administration répondra à son devoir de se mobiliser pour défendre le projet associatif.

Nous devons rester vigilant.es. Pour autant l'Antipode MJC se porte bien. Elle résiste. Elle résiste par ses activités foisonnantes et leur taux de remplissage exceptionnel, à tous les endroits du projet. Elle résiste par une équipe professionnelle motivée, engagée et créative. Elle résiste par des bénévoles toujours plus nombreux.ses (plus de 150 à ce jour) et heureux.ses de participer à l'action. Elle résiste en maintenant un dialogue constructif avec ses partenaires financiers et par les relations saines avec les autres partenaires de projets. Nous remercions la DRAC, le Conseil Régional, le Département d'Ille-et-Vilaine, la CAF, la Ville de Rennes avec Rozenn Andro pour la Direction Associations Jeunesse et Egalité et Benoît Careil à la Culture, la Direction de Quartier Ouest avec Cégolène Frisque. L'Antipode résiste aussi par la présence constante des usager.es et surtout grâce à vous tou.tes, adhérent.es et premier.es acteur.rices de l'association. Elle résiste par les valeurs que vous y faites vivre. **L'Antipode résiste par la joie.** La joie, oxygène de notre association.

L'Antipode s'engage par son projet associatif à proposer un lieu de vie, un lieu d'accueil, un lieu de partage et un lieu d'équité pour défendre ses valeurs d'éducation populaire, de droits culturels, d'égalité. L'association s'engage aussi à accompagner l'émancipation des personnes et à créer un espace de liberté pour exercer collectivement les droits fondamentaux de chaque individu à être singulier et unique.

L'Antipode s'inscrit complètement dans les propos de Didier Jacquemain, président du syndicat d'employeurs de l'éducation populaire Hexopée : *“Nos actions forment des citoyens capables de nuance, de contradiction loyale et de coopération - l'antidote le plus sûr contre la tentation autoritaire...L'éducation populaire génère un capital immatériel précieux : lien social, culture commune, transmission de savoirs, innovation et sentiment d'appartenance. Ce bien commun valorise nos territoires et les rend attractifs”.*

Elle se porte bien aussi dans sa vie associative : le conseil d'administration est complet, il est un espace de démocratie fort et engageant. Cette année le projet associatif a été révisé, la gouvernance a été renouvelée. Les membres du conseil d'administration investissent et démontrent une participation active par exemple dans les actions de l'Antipode, aux groupes de travail de la Ville de Rennes et aux rencontres avec les conseils d'administration d'autres structures, etc.

Cette énergie vient de l'émulation et des attentes que l'on observe chez les personnes qui traversent l'Antipode. Vous démontrez chaque jour que cette association tient une place importante dans vos vies, dans le quartier et même au-delà. Vos nombreux témoignages lors du mouvement “Ca ne tient plus” du 11 octobre dernier ont mis en exergue ces rôles de lieu d'accueil, de rencontre et d'émancipation qu'est l'Antipode à vos yeux. Nous, conseil d'administration et équipe professionnelle de la structure, sommes très sensibles à vos déclarations de soutien qui nous renforcent dans le bien fondé de notre action et de sa mise en œuvre. Les personnes sont au centre de notre projet associatif, nous répondons par l'action à leurs besoins. **Ce qui donne du sens à notre action, c'est vous.**

Comme le cite le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) dans sa campagne en faveur de l'indépendance et de la diversité des festivals : "Vous n'êtes pas là par hasard".

2025 a aussi été marquée par des nouveautés qui illustrent le positionnement de l'association : le premier Ball, une esthétique nouvelle pour l'Antipode, la mise en place du protocole de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), l'implication dans une fête des diversités qui explore une nouvelle localisation pour s'ancrer à plusieurs lieux du quartier, une offre de catering désormais à 100% végétarien, etc.

Depuis toujours et plus que jamais, une des orientations prioritaires du projet est la jeunesse. C'est un enjeu majeur où nous sommes attendu.es. On le voit avec un espace jeunes qui ne désemplit pas, ainsi qu'au travers des nouvelles problématiques auxquelles nous sommes confronté.es et qui nous place à un endroit important pour les jeunes : la santé mentale des jeunes, l'Antipode qui est reconnu par les jeunes comme un espace de confiance, l'Antipode qui se positionne comme co-porteur d'une démarche de coopération étroite avec les partenaires de quartier, les co-éducateurs que sont l'école, le collège, les familles, les organismes sociaux, culturels, sportifs, médicaux...

Tout ceci n'aurait pas été possible sans une équipe professionnelle qui se consolide. Nous saluons les arrivées de Gaspard, Manon et Charline à l'accueil enfance et jeunesse, de Marie-Laure et Marion dans le pôle administration. Chacun d'entre eux a repris les rênes de salariés qui ont décidé de s'ouvrir sur de nouvelles ambitions professionnelles qui leur tenait à cœur, et nous sommes heureux de constater que l'Antipode les a accompagnés dans la construction de leurs projets. Chaque nouveau recrutement démontre l'attractivité de l'association. Nous avons une pensée particulière pour Sylvie qui a dévoué 25 années pour l'Antipode et dont nous fêterons le départ en retraite en mars prochain.

L'Antipode cultive la transversalité dans ses différentes actions, des musiques actuelles à la jeunesse, en passant par l'enfance, les ateliers de pratiques, les espaces d'animation de proximité, et avec la bibliothèque. Cette transversalité s'incarne dans le fil rouge que nous portons et incarnons en commun, mais également dans l'interconnaissance des missions et les rôles dans l'association, et, au final, dans l'échange permanent entre les personnes, qui est à la fois un enjeu clé et une condition de réussite du projet. La saison 25/26 s'oriente vers un autre niveau de cohésion, cette fois-ci en incluant les adhérent.es avec notamment le projet inter-ateliers Marabout qui vise à faire se rencontrer les danseur.ses, chanteur.ses, musicien.nes et comédien.nes sur une production commune.

La saison 25/26 se déroulera sous le signe de la robustesse face à un contexte incertain ou changeant, mais aussi sous le signe de la solidarité, de l'unité et du partage. Une saison qui sera aussi l'occasion de préparer un important anniversaire en 2027 : les 60 ans des MJC de Rennes.

RAPPORT FINANCIER

1 – Rapport de présentation des comptes annuels

Résultat et Bilan

Notre résultat net s'établit à -5 095 € en 2024/2025 – sur un budget de 2 615 000 € - contre 226 796 € sur l'exercice précédent. Nous sommes à l'équilibre, malgré une situation budgétaire plus contrainte, et des gains exceptionnels de l'année dernière qui ne sont pas renouvelés cette année.

➤ Évolution des activités

Les ventes du **bar** progressent (215 925 € contre 200 238 € l'année dernière) avec une augmentation cohérente des charges associées (71 716 € contre 66 132€), ce qui montre une maîtrise de l'activité.

Côté **musiques actuelles**, malgré un nombre moins important de dates (65 contre 67), les concerts et événements ont fait venir 34 100 spectateur·ices cette année (contre 32 392 l'année précédente), avec un recours accru des publics aux cartes Sortir et Pass Culture (2585 billets contre 1158 l'année dernière).

L'**animation de proximité** représente 1177 adhérent·es et 220 ados accueilli·es. Le taux de remplissage des activités est de 98%, pour un produit de 180 401 € contre 160 743 € l'année dernière.

Au global, le total des **produits d'activité** (animation de proximité, musiques actuelles, bar) s'élève à 722 581 €, auxquels s'ajoutent 16 505 € de cotisations, soit 28% de nos produits. Les subventions quant à elles s'élèvent à 1 512 137 € (58% de nos produits), en baisse de 4%. Cela est dû en particulier à la baisse de la subvention du Département.

➤ Évolution des charges

Les autres charges et charges externes augmentent à 719 266 € contre 637 974 € l'année dernière. D'une part, nous subissons des impondérables tels **que l'augmentation des coûts d'entretien et réparations** à 17 377 €. D'autre part, nous perdons également un gain ponctuel que nous avons eu l'année dernière sur la prise en charge des fluides par la Ville pour 51 952 €.

Les charges de personnel (coût employeur) évoluent à la hausse (+12% à 1 463 244 €) pour plusieurs raisons : les augmentations conventionnelles de salaires, la prise en charge par l'Antipode du poste de Direction depuis 2025, et des renforts de salariés sur l'animation de proximité.

À noter que **les contributions volontaires en nature** sont à 461 989 € cette année (-9%). Le bénévolat est évalué à 49 761 €, en légère hausse.

➤ Bilan

Les **disponibilités** s'élèvent à 1 191 374 € (+23%) du fait d'avoir encaissé certaines subventions de l'année dernière sur l'année en cours.

Les **créances** et les **dettes** sont saines et ne reflètent pas de difficultés particulières de trésorerie.

Les **immobilisations** sont stables (1 636 922 € en valeur brute) et continuent leur amortissement.

La **capacité d'autofinancement**, qui reflète la capacité de l'Antipode à financer soi-même son exploitation, s'élève à 34 928 € (contre 253 263 € en 2023/2024). Cette diminution révèle qu'en cas de baisses sur les subventions, nous avons peu de leviers pour compenser.

Toutefois, l'Antipode bénéficie d'un **excédent en fonds de roulement** de 458 351 €, nos recettes étant encaissées plus rapidement que nos dépenses ne sont décaissées. Dans le contexte actuel, nous devons conserver cette avance pour sécuriser notre activité, ce qui nécessitera de diminuer les charges pour compenser les baisses de subvention.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2025/2026 a été construit de manière raisonnée et **réaliste**, en prenant en compte les baisses de subventions constatées sur l'exercice passé.

Nous maintenons pour le moment nos hypothèses de fréquentation et d'activité, mais gardons à l'esprit que le contexte national et la situation budgétaire de nos partenaires posent un certain nombre de risques pour le futur.

Nous présentons ainsi un budget à l'équilibre pour un montant total de 2 668 000 €, hors contributions volontaires en nature.

Nous prévoyons 710 450 € de **produits d'activités**, légèrement inférieur à notre réalisé 2024/2025 de 722 581 €, mais supérieur à notre budget précédent de 690 513 €.

Les **subventions d'exploitation** baissent à 1 656 200 € pour prendre en compte le nouveau contexte, notamment au Département. Cela représente 96 000 € de **financements restant à mobiliser**.

Côté charges, nous estimons les **achats de spectacle** à 275 500 € (contre 268 050 € budgétés l'année dernière).

Nous anticipons également des économies sur les **fournitures d'activité** (106 200 € contre 112 295 € budgétés l'an passé) et les **charges externes** (181 050 € contre 197 505€).

Enfin, les **charges de personnel** progressent à 1 534 250 € du fait des évolutions conventionnelles. Cette augmentation s'explique autant du côté des postes permanents que des intervenants.

Conclusion

La fréquentation en hausse de toutes nos propositions prouve la pertinence de notre projet associatif et de ses valeurs. Cependant, la baisse conséquente de la subvention du Département - dans un contexte général lui aussi compliqué - fragilise notre modèle économique.

Au-delà des chiffres et du financier, nous remercions l'ensemble des équipes Antipode – salariés, intermittents, intervenants, bénévoles – pour leur investissement sans faille et leur motivation. Nous remercions également nos partenaires institutionnels ainsi que tous les acteurs entourant notre association.

Enfin, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2024/2025 tels qu'établis, et d'affecter le déficit de 5 095 € en report à nouveau.

De même, nous vous demandons d'approuver le budget prévisionnel 2025/2026 tel que présenté.

Pour le Conseil d'Administration :

Alexis SCHAUVIN, Trésorier

& Catherine DANIELOU-LEBRUN, Trésorière adjointe

2 – Extraits des comptes annuels

Bilan Actif

		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	10 931	10 931		
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	19 605	17 475	2 130	1 935
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 636 922	1 222 999	413 923	655 583
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 008		1 008	8
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	150		150	150
	TOTAL (I)	1 668 616	1 251 405	417 211	657 675
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	790		790	604
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 918		12 918	34 528
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	358 254		358 254	541 169
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 191 374		1 191 374	971 627
	Charges constatées d'avance	46 825		46 825	20 193
	TOTAL (II)	1 610 161		1 610 161	1 568 120
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 278 777	1 251 405	2 027 372	2 225 796
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			150	150
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/08/2025	31/08/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	499 305	272 510
	Excédent ou déficit de l'exercice	(5 095)	226 796
	Total des fonds propres (situation nette)	494 210	499 305
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	443 637	623 091
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	443 637	623 091
	Total des fonds propres	937 848	1 122 396
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 700	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	4 700	
Provisions	Provisions pour risques	210 793	256 796
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	210 793	256 796
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 593	6
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	68 771	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 766	38 766
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	110 883	165 524
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	85 501	82 684
	Produits constatés d'avance	548 517	559 623
	Total des dettes	874 031	846 603
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 027 372	2 225 796
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 094,87)	226 795,54
	(1) Dont à moins d'un an	805 260	846 603
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 593	6

Compte de Résultat

1/2

		31/08/2025	31/08/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	16 505	16 939
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	215 925	200 238
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	506 656	551 743
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 512 137	1 574 747
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	98 105	54 989
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	5 827	6 642
Total des produits d'exploitation		2 355 156	2 405 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	71 716	66 132
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	719 266	637 974
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	63 027	49 915
	Salaires et traitements	1 077 569	965 620
	Charges sociales	385 675	338 638
	Dotation aux amortissements et dépréciations	256 931	295 989
	Dotation aux provisions		5 098
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	40 544	34 690
Total des charges d'exploitation		2 614 726	2 394 056
RESULTAT D'EXPLOITATION		(259 570)	11 243

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2025	31/08/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(259 570)	11 243
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	14 279	12 815
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		14 279	12 815
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		14 279	12 815
RESULTAT COURANT avant impôts		(245 291)	24 059
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	240 761	274 620
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		240 761	274 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	565	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		565	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		240 196	274 620
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			71 883
TOTAL DES PRODUITS		2 610 196	2 692 735
TOTAL DES CHARGES		2 615 291	2 465 939
EXCEDENT ou DEFICIT		(5 095)	226 796
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		412 228	456 606
Bénévolat		49 761	48 797
TOTAL		461 989	505 403
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		386 736	387 330
Prestations		25 492	69 276
Personnel bénévole		49 761	48 797
TOTAL		461 989	505 403

3 – Budget prévisionnel

ANTIPODE
Maison des jeunes et des cultures

	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
	ANIMATION DE PROXIMITE		MUSIQUES ACTUELLES		GLOBAL	
PRODUITS						
Produits d'activité						
706100 RECETTES BILLETTERIE	4 500	4 500	224 700	198 350	229 200	202 850
706500 RECETTES VESTIAIRE			4 100	4 050	4 100	4 050
706300 ABONNEMENTS CARTE CURIUEUSE			3 500	6 500	3 500	6 500
706600 CO-ORGANISATIONS ASSOS/IESS			22 400	20 400	22 400	20 400
706610 PRESTATIONS CONCERTS PROOS PRIVES			44 600	49 000	44 600	49 000
706620 PARTICIPATION FRAIS DE PRODUCTION	1 500	3 000	16 195	20 800	17 695	23 800
706670 COPRODUCTIONS				8 300		8 300
706700 PARTICIPATION STUDIOS	7 500	10 000			7 500	10 000
706800 PARTICIPATIONS AUX ACTIVITES	157 000	180 500			157 000	180 500
706900 MISE A DISPOSITION D'ESPACES SCENIQUES			8 400	14 700	8 400	14 700
707100 VENTES DE BOISSONS	550		174 300	162 900	174 850	162 900
708200 PRIVATISATIONS	4 800	6 000	11 200	14 000	16 000	20 000
708300 MISE A DISPOSITION D'ESPACES DIVERS	2 500	1 300			2 500	1 300
708800 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	1 883	1 900	4 385	4 250	6 268	6 150
total	180 233	207 200	513 780	503 250	684 013	719 480
Subventions d'exploitation						
741211 DRAC BRETAGNE convention SMAC			180 000	180 000	180 000	180 000
741211 DRAC BRETAGNE programme d'actions éducatives			5 000	5 000	5 000	5 000
741212 DRAC BRETAGNE sur projets			20 500	34 500	20 500	34 500
741225 DREETS FONJEP		7 164				7 164
741230 CONTRAT DE VILLE ETAT	18 000	21 000		2 500	18 000	23 500
741232 CONTRAT DE VILLE METROPOLE / V. DE RENNE	6 000	4 500			6 000	4 500
741250 REGION BRETAGNE			60 000	60 000	60 000	60 000
741252 REGION BRETAGNE sur projets			25 470	23 550	25 470	23 550
741300 DEPARTEMENT ILLE-ET-VILAINE			212 000	116 000	212 000	116 000
741310 DEPARTEMENT ILLE-ET-VILAINE sur projets						
741350 RENNES METROPOLE sur projets			21 000	21 000	21 000	21 000
741400 VILLE DE RENNES convention Culture & DAJE	409 017	444 017	423 000	443 000	832 017	887 017
741400 VILLE DE RENNES DAJE poste de direction	21 000	24 400	49 500	45 973	70 000	65 676
741410 VILLE DE RENNES DAJE/projets	20 000				20 000	24 400
741510 VILLE DE RENNES CULTURE/projets	1 800		6 000	7 500	7 800	7 500
741550 VILLE DE RENNES autres services	5 000	2 500			5 000	2 500
741610 CAF EXTRA, PERISCOLAIRE & ACC. ADOS	23 500	23 500			23 500	23 500
741630 CAF PRESTATION JEUNESSE	25 000	22 000			25 000	22 000
741640 CAF ESPACE DE VIE SOCIALE	27 400	27 396			27 400	27 396
742100 C N M			20 000	17 997	20 000	17 997
742800 SOCIETES CIVILES			7 000		7 000	7 000
742800 FINANCEMENTS A MOBILISER	30 000			96 000	30 000	96 000
total	586 717	596 180	1 028 970	1 060 020	1 615 687	1 656 200
Autres produits						
756000 ADHESIONS	2 250	2 400	5 250	5 600	7 500	8 000
756400 SPONSORING	900		2 100		3 000	
758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE						
758610 AIDES FONPEPS	7 700	1 020	22 500	22 330	30 200	23 350
total	10 850	3 420	29 850	27 930	40 700	31 350
Produits financiers						
760000 PRODUITS FINANCIERS	1 500	3 000	3 500	7 000	5 000	10 000
total	1 500	3 000	3 500	7 000	5 000	10 000
Produits exceptionnels						
772000 PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS						
775000 PRODUITS DE CESSION D'ACTIF						
777000 QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT	24 000	26 000	216 000	234 000	240 000	260 000
total	24 000	26 000	216 000	234 000	240 000	260 000
Reprises sur prov. et transf. de charges						
789000 REPRISE/PROV et FONDS DEDIES						
791100 AIDES A L'EMPLOI						
791300 FORMATIONS REMBOURSEMENTS	12 600		7 600		19 600	
791400 ASSURANCE REMBOURSEMENTS						
total	12 600		7 600		19 600	
TOTAL DES PRODUITS	815 900	835 900	1 799 100	1 832 200	2 615 000	2 668 900
CHARGES						
Achats / spectacles						
604110 ACHATS DE SPECTACLES	3 500	3 500	205 700	213 950	209 200	217 450
604220 INTERVENTIONS ARTISTIQUES	2 000		12 600	11 050	14 600	11 050
604500 COPRODUCTIONS				5 200		5 200
604600 PRESTATIONS D'ANIMATIONS	37 250	37 500			37 250	37 500
604810 PRESTATIONS TECHNIQUES	5 000	2 050	2 600	2 250	7 000	4 300
total	47 750	43 050	220 300	232 450	268 050	275 500
Fournitures						
606100 FLUIDES						
606320 PETIT MATERIEL TECHNIQUE	3 010	2 520	6 770	7 030	9 780	9 550
606380 FOURNITURES D'ENTRETIEN	780	900	2 400	2 100	3 180	3 000
606410 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	750	900	2 275	2 100	3 025	3 000
606420 BILLETTERIE/FOURNITURES SALLE			250	1 800	250	1 800
606520 FOURNITURE REGIE SPECTACLES	860	900	5 940	3 000	6 800	3 900
606530 AMENAGEMENT DECO / EXPOSITIONS	300	360	3 160	2 740	3 460	3 100
606600 CARBURANT	1 300	1 820	500	630	1 800	2 450
606700 FOURNITURES ACTIVITES	10 300	10 980	500	420	10 800	11 400
606900 DENREES ALIMENTAIRES POUR ACTIVITES	10 900	11 560	700	1 840	11 600	13 400
607200 MARCHANDISES BAR	500	500	61 100	54 010	61 600	54 510
total	28 700	30 440	83 595	78 670	112 295	106 110
Charges externes						
611100 PRESTATIONS EXTERNES COMMUNICATION	4 590	4 710	14 910	8 430	19 500	13 140
611200 PRESTATIONS ACCOMPAGNEMENT	4 950	2 250	5 950	5 250	10 900	7 500
611300 PRESTATION DIVERSES	400	420	1 095	980	1 485	1 400
613100 HEBERGEMENT WEB	180	250	420	600	600	850
613300 LOCATION VEHICULE	900	750	350	350	1 250	1 100
613521 LOCATION TECHNIQUES	700	1 050	9 400	10 430	10 100	11 480
613522 LOCATION MOBILIERES DIVERSES	300	105	245	745	545	850
615500 ENTRETIEN & REPARATIONS	750	1 410	4 480	7 300	5 230	8 710
615600 MAINTENANCE	1 760	2 165	17 030	8 355	18 790	10 520
616100 PRIMES D'ASSURANCE	4 500	5 160	10 500	12 040	15 000	17 200
618100 DOCUMENTATION GENERALE	270	390	1 730	1 710	2 000	2 100
total	19 300	18 660	66 110	56 190	85 410	74 850
Autres charges externes						
621000 PERSONNEL EXTERIEUR (dont nettoyage des loc	24 550	24 885	53 510	54 780	78 060	79 665
621100 PERSONNEL MIS A DISPO FRMJC	630		1 470		2 100	
622600 HONORAIRES GRAPHISTE	1 320	5 610	12 280	13 490	13 600	19 100
622610 AUTRES HONORAIRES						
622630 HONORAIRES COMPTABLES	5 140	4 710	12 040	10 990	17 180	15 700
622640 HONORAIRES JURIDIQUES						

ANTIPODE maison des jeunes et des cultures		Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
		ANIMATION DE PROXIMITE		MUSIQUES ACTUELLES		GLOBAL	
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	990	1 120	2 910	5 020	3 900	6 140
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 080	6 490	18 095	14 410	21 975	20 900
623700	PUBLICATIONS / COMMUNICATION DIGITALE			700	1 900	700	1 900
625110	DEPLACEMENTS LIES A LA STRUCTURE	750	360	13 850	12 940	14 600	13 300
625120	DEPLACEMENTS LIES A L'ACTIVITE	5 250	3 400	6 490	5 450	11 740	8 850
625710	RECEPTIONS	5 285	5 790	9 890	10 310	15 175	16 100
625720	CATERING	700		30 650	38 690	31 350	38 690
625721	FRAIS D'HEBERGEMENT ACTIVITES	2 200	2 400	24 710	20 160	26 910	22 560
626300	FRAIS POSTAUX	240	220	1 085	1 255	1 325	1 475
626500	TELECOMS	2 440	3 690	10 280	9 260	12 720	12 950
627000	SERVICES BANCAIRES	1 320	1 470	3 080	3 230	4 400	4 700
628100	COTISATIONS	2 100	2 100	4 900	4 900	7 000	7 000
628200	SECURITE ACCUEIL PUBLIC	2 600	350	47 800	47 240	50 400	47 590
628600	PRESTATIONS INFORMATIQUES	7 600	13 110	27 780	24 690	35 380	37 800
628800	FORMATION DU PERSONNEL	9 380	5 750	8 400	1 750	17 780	7 500
635130	IMPOTS LOCAUX	75	60	175	140	250	200
	total	76 450	81 515	290 095	280 605	366 545	362 120
	Charges de personnel						
641010	SALARIE-ES PERMANENT-ES (coût employeur)	532 450	557 065	703 623	720 505	1 236 073	1 277 570
641020	CDD ACTIVITES, VACATAIRES (coût employeur)	28 200	41 000	13 240	10 950	41 440	51 950
641030	TECHNICIEN-NES (coût employeur)	9 930	4 310	111 889	104 440	121 819	108 750
641040	ARTISTES (coût employeur)	28 950	18 000	42 899	46 100	71 849	64 100
641300	INDEMNITES						
641400	STAGIAIRES, SERVICES CIVIQUES	1 620		1 680		3 300	
641410	AVANTAGES SOCIAUX	3 340	2 640	2 330	2 910	5 670	5 550
641200	PROVISION POUR CONGES A PAYER				2 400		2 400
645900	ŒUVRES SOCIALES	5 310	3 120	5 290	7 280	10 600	10 400
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	920	860	1 530	1 390	2 450	2 250
647600	MUTUELLE	6 200	6 220	3 550	3 780	9 750	10 000
647510	PHARMACIE	230	230	570	1 070	800	1 300
649100	INDEMNITES DIVERSES RECUES		-3 200				-3 200
	total	617 150	630 245	886 600	900 825	1 503 750	1 531 070
	Autres charges						
651600	DROITS D'AUTEURS / TAXE SUR SPECTACLES	850	750	31 800	24 500	32 650	25 250
654400	PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES						
655000	COPRODUCTIONS/PARTENARIATS	300	300			300	300
658000	CHARGES DE GESTION COURANTE						
	total	1 150	1 050	31 800	24 500	32 950	25 550
	Charges financières						
661000	CHARGES D'INTERETS						
	total						
	Charges exceptionnelles						
671000	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
672000	CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS						
	total						
	Dotations aux amort. et provisions						
681100	AMORTISSEMENTS	24 200	28 500	217 800	256 500	242 000	285 000
681500	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
681520	PROVISIONS IDR	1 200	2 340	2 800	5 460	4 000	7 800
	total	25 400	30 840	220 600	261 960	246 000	292 800
695000	IMPOT SUR LES BENEFICES						
	total						
	TOTAL DES CHARGES	815 900	835 800	1 799 100	1 832 200	2 615 000	2 668 000
	TOTAL DES PRODUITS	815 900	835 800	1 799 100	1 832 200	2 615 000	2 668 000
	RESULTAT D'EXERCICE	0	0	0	0	0	0

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 1— Bilan général
- 2— Administration et social
- 3— Vie associative
- 5— Animation de proximité
- 6— Musiques actuelles
- 7— Privatisations

1— Bilan général

- 1.1 — Projet et activités
- 1.2 — Accueil et communication
- 1.3 — Bâtiment et entretien

1.1— Projet et activités :

Le fil rouge de la saison 2024-2025 est « Rêver demain ». Ce très beau thème a été déroulé tout au long de la saison, traduit dans les activités de l'Antipode mais également dans son fonctionnement interne et dans ses nombreuses relations partenariales.

On peut se féliciter de cette saison qui a renforcé la place du projet Antipode dans le territoire métropolitain, régional et national, confirmé un fonctionnement de plus en plus efficient dans nos modes de travail, et proposé de nouveaux projets en cohérence avec nos axes transversaux et les valeurs portées par notre projet, engagé de nouveaux partenariats structurants avec nos voisines des quartiers Cleunay et la Courrouze, avec le collège et les écoles de ces quartiers, avec les structures culturelles, sociales, d'éducation populaire, sportives (...) de Rennes.

La saison 2024-2025 fût marquée par des moments forts, en équipe et avec le public, qui marquent l'histoire de l'Antipode. Ces moments contribuent à affirmer un projet artistique et culturel singulier, tourné vers les nouvelles pratiques artistiques et culturelles des jeunes et vers une ouverture à des publics nouveaux. La saison 2025-2026 devra être celle de la confirmation de cette ligne artistique particulière, dans des espaces peu ou pas explorés à l'échelle de la métropole.

Ainsi on peut penser à la journée « Rêver demain », qui a fédéré les équipes de l'association et de la bibliothèque autour de ce beau fil rouge que nous nous étions donné·es, au premier « Ball » de l'Antipode, qui a réuni équipe et public autour d'une nouvelle forme d'expression en plein accord avec nos axes transversaux, à la participation toujours plus généreuse des bénévoles, à la première édition de Kool Thing, aux projets menés en action culturelle (il suffit d'écouter les audios collectés de l'action en prison pour prendre une bonne dose d'humanité), aux chœurs des enfants, à la présence active (et de plus en plus nombreuse !) des jeunes grâce au travail mené par nos animatrices, aux artistes qui « squattent » l'Antipode comme chez eux...

En 2024-2025, l'Antipode renouvelle ses deux conventions socles avec ses partenaires financiers :

- la convention « pentapartite » 2024-2028 Ville- Culture/ Département/ Région/ Etat- DRAC Bretagne portant sur le Projet Artistique et Culturel de l'association,

- et la convention socle 2025-2030) avec la ville de Rennes- DAJE (Direction associations, jeunesse et égalité) portant sur l'occupation du bâtiment Antipode et sur l'ensemble des activités d'éducation populaire de l'association.

Le projet associatif de l'association est réécrit, et voté lors de l'Assemblée Générale de février 2025. Ce document socle d'importance est désormais le guide pour l'ensemble des activités de l'Antipode.

La saison se déroule dans un contexte politique, social et sociétal compliqué. De lourdes contraintes pèsent sur les budgets des collectivités territoriales, qui par ricochet viennent impacter très fort les mondes de la culture et de l'éducation populaire. L'Antipode a mis en place un modèle économique efficient avec ses partenaires financiers, qui dès lors est remis en question.

Le conseil départemental baisse de 50% sa subvention de fonctionnement en 2025, ce qui représente **106 000€ de financement en moins pour le projet artistique et culturel de l'Antipode**. En bonne santé, le projet tient bon, mais la perte effective de cet élément du budget conjuguée à des inquiétudes fortes pour les budgets des saisons à venir nous conduit à devoir réfléchir à un modèle différent, sans pour autant trahir le projet d'intérêt général porté par l'Antipode. La saison 2025-2026 ne sera pas directement impactée, mais des choix et des orientations pour le futur devront être faits, avec nos partenaires financiers.

Nous avons par ailleurs atteint la majorité des objectifs que nous nous étions fixés pour cette saison : écriture de la charte du bon comportement, finalisation du protocole VHSS sur les soirées concerts, mise en place du groupe VHSS Antipode, écriture du projet d'accompagnement artistique, réorganisation du pôle administration, équipement supplémentaire en éclairage scénique qui nous faisait défaut, intégration du poste de direction en interne à l'association, mise en place d'une formation collective sur notre outil Heeds, formation de l'équipe de direction en management, travail sur la GEPPMM, tenue de la commission de sécurité, réfection des parquets, expérimentation de nouvelles formes (Ball, Open Air, Fête des diversités...), travail pour optimiser le traitement des privatisations...

1.2 — Accueil et communication

L'accueil au centre du projet

L'accueil est géré par un collège d'accueil composé de différentes personnes de l'équipe. Cela permet une plus large amplitude d'ouverture (plus de 45h hors vacances scolaires) et une approche collective de la relation aux usager et usagères de l'Antipode.

Dans une démarche de veille, le collège d'accueil a visité deux lieux : la Maison Bleue et la Cohue. Des temps d'observations et d'échanges enrichissants qui ont inspiré des nouveautés pour l'accueil, notamment la création d'une cafétéria autonome.

Communication

Général

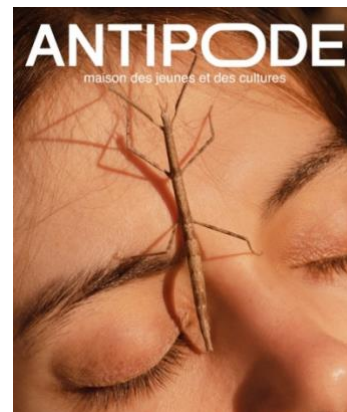
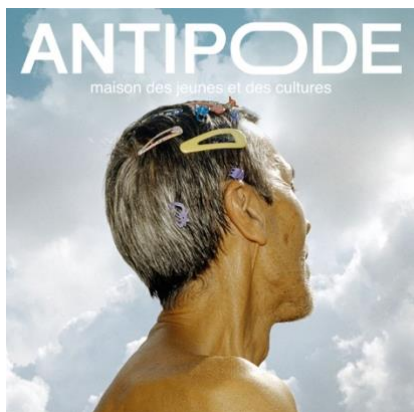
Il s'agit d'une saison réussie pour le service communication et billetterie, qui se mesure par l'augmentation des publics sur les événements, par le développement constant de la fréquentation du site internet et des réseaux sociaux, et plus globalement par l'adhésion des personnes à tous les niveaux du projet.

La saison a été marquée par l'arrivée de Clémence Hugo, directrice de la communication, en juin 2024. Elle s'est attelée à la mise en place d'outils, à l'optimisation des budgets et au développement des liens avec les différents pôles de la structure.

En parallèle d'une quotidienneté dense (environ 140 événements valorisés), des chantiers de fond ont été menés, parmi lesquels la création collective d'une base de données professionnelle et le changement de l'outil CRM pour une solution plus adaptée et moins coûteuse.

Les 3 visuels de saison :

Chaque trimestre, l'équipe permanente de l'Antipode choisit une photo parmi une sélection proposée par l'agence graphique In The Pool. En lien avec le fil rouge de saison « Rêver demain », ces visuels permettent d'illustrer la communication des programmes trimestriels.



Les chiffres clés de la communication

- 236 000 visites sur le site internet (+ 34,1%)

En aout 2025 :

- 13 300 followers sur Instagram (+ 3 700)
- 1 150 followers sur LinkedIn (+ 500)
- 25 840 followers sur Facebook (+ 280)

1.3 — Bâtiment et entretien

Enjeux et réalisation technique

La saison a été marquée par une activité intense (projets KEXP, Ball, Open Air), exigeant une forte réactivité de l'équipe technique. Le passage de la commission de sécurité en septembre 2024 avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35) s'est conclu par un avis favorable, confirmant la conformité et soulignant la bonne tenue de l'établissement.

L'infrastructure numérique a bénéficié de la création d'un **Wi-Fi public** et le contrat de la téléphonie IP via le système 3CX a été renégocié.

Par ailleurs, la sécurité au travail a été renforcée par l'acquisition d'une plate-forme Individuelle Roulante Légère (PIRL), d'un échafaudage mobile et la création de procédures d'autorisation de conduite pour la nacelle.

Synthèse des interventions et maintenance

L'année a été caractérisée par un volume important d'interventions réalisées commandé à la régie ville de Rennes ou réalisé en interne par Servane.

Catégorie d'intervention	Volume estimé	Exemples de réalisations
Maintenance curative	45%	Réparation de serrures et poignées connectées, rebouchage de murs détériorés, reprise des peintures sur plusieurs portes, rebouchage parquet salle de danse.
Amélioration & Ergonomie	35%	Création de seuils de franchissement en métal (backstage), pose de plaques de protection aluminium, réorganisation du stockage scénique.
Mise en sécurité & Hygiène	20%	Refixation de sanitaires (N+2), pose de faïence, maintenance de la CTA (Centrale de Traitement d'Air)

Focus sur l'amélioration du bâti

Afin de limiter l'usure prématurée du bâtiment, des protections spécifiques ont été installées : plaques d'aluminium laquées noir pour les bas de portes (passage de flight-cases) et faïences murales. La logistique a été fluidifiée par la fabrication sur mesure de plaques de franchissement pour le backstage et l'achat de chariots de transport.

Toutefois, plusieurs dossiers structurels restent sous tension : si la reprise du parquet a été effectuée en juillet 2025 par la société Dupre et Moreau, les litiges concernant la maçonnerie de la façade ouest (entreprise Rougeot) et les peintures extérieures (entreprise Tiriault et Rougeot) sont toujours en cours avec la Ville de Rennes.

Perspectives 2025-2026

L'objectif central est l'automatisation du suivi des interventions. La mise en place d'un outil de centralisation (type Google Form) remplacera les sollicitations orales, permettant à l'équipe de suivre en temps réel l'avancée des travaux (réparation des serrures connectées, infiltrations toiture, finitions de protection murale).

2— Administration et social

2.1 — RH et dialogue social

2.2 — Mouvement dans l'équipe permanente

2.1— RH et Dialogue social

Le dialogue social à l'Antipode est efficient : une réunion mensuelle entre les représentant·es du CSE et la Direction, pendant lesquelles le projet et les directions prises sont questionnées et analysées au prisme du travail et du fonctionnement interne. Un séminaire annuel en fin de saison, qui reprend les objectifs fixés et examine le cheminement des modes de travail à l'Antipode, les mesures à prendre pour renforcer le bien-être au travail.

Parmi les accomplissements sociaux et de fonctionnement du travail de la saison 2024-2025 :

- La charte du comportement, réalisée par l'équipe avec l'aide de HTMY, dans le cadre du Pacte EMMA, devient un document socle du travail à l'Antipode (voir en annexe)
- La GEPPMM (gestion des emplois, des parcours professionnels et de la mixité des métiers) s'est amorcée avec l'aide de HTMY, dans le cadre du Pacte EMMA, avec l'objectif de devenir un outil structurant pour l'analyse du travail à l'Antipode fin 2026.
- Le protocole VHSS sur les événements est achevé
- Le parcours d'accompagnement et de coaching management de l'équipe de direction avec Mélanie Richet est effectué
- Le plan de formation 2024-2025 est réalisé (7 formations individuelles de développement des compétences métier, 2 formations collectives logiciels internes, 1 formation collective équipe de Direction)
- Une PPV (prime de partage de la valeur) a été versée en décembre 2024 aux salarié·es de l'Antipode grâce au résultat exceptionnel réalisé.
- La mutuelle pour l'équipe salariée est prise en charge à 100% par l'association

Les outils RH posés :

- Le contrat de travail
- La charte du comportement
- L'organigramme
- Les fiches de poste : encore en construction à certains endroits, les fiches de poste concerté·es avec les personnes sont un outil essentiel d'éclaircissement des périmètres.
- Les entretiens annuels
- Les entretiens professionnels
- Le plan de formation, le déroulement de carrière et l'acquisition des compétences
- Les offres d'emploi et les process de recrutement
- La feuille d'heures

Les outils d'attractivité sociale (CSE et Direction, CA et Direction) :

- La convention collective et sa négociation
- Les accords d'entreprise : annualisation du temps de travail et congé mensuel
- Les chèques vacances
- La mutuelle d'entreprise à 100%
- La somme dédiée à chaque permanent·e sans conditions pour consultation de praticien·ne
- Le cadre de travail physique
- Les aménagements de postes (ex : ergonomie du travail)

Les outils et process posés entre le CSE et la direction :

- La réunion mensuelle CSE/ direction

- Le séminaire CSE/ Direction d'analyse du cadre du travail annuel
- Les process de signalement (souffrance au travail, harcèlement, etc...)
- La charte télétravail
- Des accompagnements extérieurs ponctuels en cas de besoin (psychologue du travail, médiation interne ou externe, sophrologie...)

Les outils de fonctionnement :

- Les routines Heeds (révision collective en janvier 2025)
- Les outils de travail partagés (drive, serveurs, ...)
- Le guide de bienvenue pour les nouvelles·eaux salarié·es
- L'organigramme des réunions

Les fondamentaux de la politique Ressources Humaines de l'Antipode :

Droits culturels
Education populaire
Développement durable
Egalité, et notamment égalité F/H

Ces fondamentaux doivent imprégner aussi bien l'externe (nos activités) que l'interne (notre fonctionnement). Ils présupposent donc la construction de la politique RH et de management de l'Antipode.

Une démarche de progrès social pour tou·tes, de façon équitable, dans la structure

Une équité de traitement entre tou·tes les salarié·es de la structure

Un fonctionnement global et unique pour l'ensemble des activités et fonctions de la structure

Une horizontalité plus affirmée par un resserrement des liens hiérarchiques aux seuls cadres de direction, afin de permettre aux personnes de créer des liens fonctionnels nécessaires à l'activité.

La bonne place de chacun·e dans le projet global, au regard d'un positionnement des fonctions transversales et d'activités, et de périmètres clairs sur les postes et missions (fiches de postes, outils RH de suivi, entretiens annuels et suivi professionnel des personnes...)

Pour précision :

On parle de lien hiérarchique pour indiquer sous quelle autorité (supérieur·e hiérarchique) se place un·e salarié·e. La·le supérieur·e hiérarchique met en œuvre auprès des salarié·es sous sa responsabilité l'application des politiques, procédures, processus coconstruits par l'équipe de direction et les personnes de l'équipe référentes sur les thématiques abordées. Il a une délégation de management qui lui est accordée par la directrice avec accord du CA. A ce titre, il met en œuvre le fonctionnement collégial au sein de « son » secteur, réalise les entretiens pros et annuels, arbitre les conflits...Il supervise les missions et réalisations des personnes qu'il encadre. Les cadres de direction : Administratrice, Directeur Technique, Responsable de communication, Adjoint de direction musiques actuelles, Adjoint de direction Animation de proximité.

On parle de lien fonctionnel pour qualifier les relations de travail entre deux collègues sur un même niveau hiérarchique. Ce lien fonctionnel s'écrit entre les personnes au regard de leurs domaines de compétences et des responsabilités leur incombant dans la réalisation de leurs missions. En l'occurrence, il y a bien une autorité fonctionnelle, qui consiste en la coordination de l'expertise dont sont investi·es les professionnel·les impliqués·es et vise à assurer le bon fonctionnement des activités, en misant sur la coopération entre les personnes.

L'ensemble des activités et des fonctions supports à l'Antipode fonctionnent sous ce même modèle.

2.2 - Les mouvements dans l'équipe permanente en 2024-2025

	Départs	Arrivées
Pôle Animation de proximité	<u>Équipe permanente :</u> - Hugo CABOURG, animateur Jeunesse, en CDI depuis le 26/05/2020, départ le 15/03/2025 (RC) - Lina DIAZ, animatrice Enfance, en CDI depuis le 01/09/2023, départ le 31/08/2025 (RC) - Samantha, animatrice-coordinatrice Enfance, en CDI depuis le 15/02/2021, départ le 31/07/2025 (RC) <u>Technicien·nes d'activités :</u> - Annissa GASPARD, embauchée le 16/09/2024, départ le 31/08/2025 (Démission) - Mayan TALEB, embauché le 18/09/2024, départ le 31/08/2025 (Démission) - Ludivine ROCABOY, en CDI depuis le 01/10/2021, départ le 31/08/2025 (Démission)	<u>Équipe permanente :</u> - Gaspard BENAÏM, animateur Jeunesse, embauché le 11/03/2025 - Manon LE SAUX, animatrice-coordinatrice, embauchée le 01/09/2025 - Charline PHILIPPOTEAUX, animatrice embauchée le 01/09/2025
Pôle Administration	<u>Équipe permanente :</u> - Marie Routeau, chargée de secrétariat et de comptabilité, départ (en retraite) le 31.01.2025	<u>Équipe permanente :</u> - Marion BOUDVILLAIN, attachée à l'administration, embauchée le 01/09/2024 - Marie-Laure SAULNIER, chargée de comptabilité, embauchée le 17/03/2025

La majorité des personnes de l'équipe renvoie que la saison passée a été vraiment dense, mais socialement et en fonctionnement apaisée et fluide. Les personnes de l'équipe sont généralement heureuses de venir travailler, et c'est un signe absolu que nous devons continuer à avancer dans cette voie !

Le CA a été attentif aux problématiques liées aux conditions de travail à l'Antipode, et a ainsi abondé les dispositifs d'accompagnement des salarié·es qui ont été bien reçus (prise en charge de la mutuelle à 100%, somme dédiée aux salarié·es pour des accompagnements extérieurs de praticien·nes sans conditions), ainsi que proposé une prime pour tous·tes les salarié·es en fin d'année 2024 (liée au résultat exceptionnel de la saison 2022-2023).

Le travail conjoint du CSE avec la direction a également permis de consolider l'équité entre les salarié·es, de s'interroger sur les éléments nécessaires au bien-être de l'équipe et à la bonne santé du projet, et d'y remédier le cas échéant, de traiter ensemble des problématiques RH et de les

communiquer à l'ensemble de l'équipe. Ce dialogue est essentiel ! L'année 2026 sera celle de l'élection d'un nouveau CSE.

La négociation entamée (vote du CA en mai 2024) avec la FRMJC et la Ville de Rennes sur l'intégration du **poste de direction** en gestion interne à l'association a abouti en janvier 2025. Désormais, le poste de direction est intégré à l'association, et fait donc partie intégrante de l'équipe Antipode. Le CA a beaucoup travaillé ce sujet, et a su, tout au long de la saison, prendre la mesure du projet et s'y investir de façon posée, réfléchie et consciente.

3 — Vie associative

Bilan global qualitatif

Le bénévolat à l'Antipode se porte mieux que jamais. Avec plus de 150 personnes investies à différents endroits du projet, il est évident que cette force et cette richesse humaine apporte énormément au projet de l'association, qui ne pourrait fonctionner sans cela.

Un immense merci à tous·tes pour cet investissement hors normes, qui traduit une dynamique citoyenne intense et suivie à l'Antipode.

Animation de proximité

Sur cette saison, les bénévoles ont souhaité pour la majorité poursuivre l'aventure. Ils et elles se connaissent de mieux en mieux et cela joue en faveur de la dynamique de groupe. Les bénévoles sont également plus à l'aise dans la structure, dans la compréhension du projet Antipode et de fait, plus enclin à partager leurs envies. Sur cette saison, la question de limiter le nombre de places s'est posée et 4 demandes n'ont pu aboutir.

Nous retrouvons deux entrées de bénévolat où il s'agit d'accompagner les personnes dans une logique d'expérimentation et de parcours.

- **La réflexion et le pilotage**, dans une dynamique collective de projet (Les Contrecourants, les Mercredi Discu'thé, le projet BD-Bibliothèque).
- **Le faire**, au travers de la gestion de la cafet', de missions bénévoles le Jour J de la Fête des Diversités, Fest'hiver...

Les chiffres clés du bénévolat

Musiques actuelles

99 bénévoles sur la saison (58 femmes / 41 hommes)

Animation de proximité

23 bénévoles (16 femmes / 7 hommes) impliqués dans plusieurs projets :

- 13 sur Les Contrecourants
- 13 sur les mercredis discu'thé
- 4 sur le projet BD/Bibli
- 10 sur les temps forts

CA et gouvernance

Le CA est composé de 21 personnes élues, renouvelable par tiers tous les ans. En 2024-2025, l'ensemble des postes sont pourvus. Il est constitué de personnes de tous âges, de 17 à 77 ans, dont 13 femmes et 8 hommes. Les membres associés (comité de quartier, collège de Cleunay, Cercle Paul Bert et FCPE) viennent de façon moins régulière à l'exception du comité de quartier, présent sur l'ensemble des CA de la saison.

Le CA est l'instance de gouvernance de l'association. Porteurs du projet politique et des grandes décisions et directions de l'Antipode, en plus de la fonction d'employeur, ses 21 membres sont investis et très présents dans la vie de l'équipement. La vie associative est intense et très suivie, avec un taux de présence et de participation aux instances exceptionnel. Les groupes de travail sont fréquents et rythment les grands travaux menés par le CA, en conscience du rôle structurant que le CA porte tout au long de l'année.

En quelques chiffres

- 11 CA par saison de 3H en moyenne, 21 élu·es bénévoles
- 11 bureaux de 2H en moyenne, 13 élu·es bénévoles
- 3 commissions en 24-25 : AG, Réforme du projet asso, statuts (4 réunions par commission, en moyenne 6 personnes par commissions, 3H en moyenne par réunion)
- Rôle de portage politique et d'employeur.

4 — Animation de proximité

4.1 — Bilan général

4.2 — L'animation de proximité

4.3 — Les ateliers d'expression

4.4 — L'enfance

4.5 — La jeunesse

4.1 - Bilan général

Depuis son ouverture, ce nouvel équipement s'inscrit dans une période de relance et de développement des activités, à la suite de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a profondément transformé les besoins sociaux et les modalités d'intervention. Implantée sur un territoire en pleine mutation, l'association a poursuivi son engagement en s'appuyant sur son projet associatif, plaçant les personnes au cœur de ses actions et de ses pratiques.

Au cours de cette période, l'Antipode s'est affirmé comme un lieu ressource de proximité, à la fois espace de vie, d'accueil et d'accompagnement social. Les équipes bénévoles et professionnelles ont œuvré quotidiennement pour répondre aux besoins des habitant·es, notamment des publics les plus fragilisés, à travers des actions d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement social favorisant l'accès aux droits, la prévention de l'isolement et le pouvoir d'agir. Une attention particulière a été portée aux questions de santé mentale et aux fragilités familiales, afin d'accompagner au mieux les situations de vulnérabilité et de soutenir les parcours de vie des enfants, des jeunes et des familles.

Ainsi le bilan de la saison passée met en évidence **une appropriation croissante de l'équipement** par les habitant·es, les associations, les usager·es, les partenaires et les acteurs du territoire, ainsi que la plus-value d'un projet pluridisciplinaire fondé sur la mixité

des publics, la participation active et des dynamiques partenariales renforcées. Il souligne également **plusieurs points de vigilance majeurs** :

- le renforcement des fragilités sociales (familles modestes, personnes isolées, enfants et jeunes en difficulté, situations de précarité multiple),
 - les enjeux de santé mentale et les fragilités familiales,
 - l'augmentation des sollicitations liées aux difficultés administratives, sociales et familiales, parfois au-delà des capacités de réponse des équipes,
 - l'arrivée de nouvelles populations liée au développement urbain et au turn-over du parc de logements sociaux, ainsi que le creusement des inégalités sociales, accentuant les risques de non-recours aux droits et de ruptures de parcours.
- L'émergence de nouveaux acteurs sur le territoire renforce par ailleurs la nécessité d'une coordination accrue et d'interventions sociales cohérentes à l'échelle locale, tout comme le besoin de favoriser la participation de toutes et tous, en particulier des personnes issues de la diversité, en levant les freins sociaux, culturels et linguistiques.

Face à ces constats, l'association poursuit et renforce ses orientations en consolidant l'accompagnement social de proximité, en développant des actions collectives favorisant la mixité sociale, l'entraide et l'implication des habitant-es, et en s'appuyant sur des partenariats permettant une meilleure articulation des interventions sociales sur le territoire. Elle entend également poursuivre des actions éducatives et pédagogiques favorisant l'égalité, notamment l'égalité de genre, l'ouverture et le pouvoir d'agir des personnes.

Malgré ces défis, les ressources du territoire constituent un véritable levier pour relever les enjeux identifiés. La mobilisation des habitant-es, des associations locales et des partenaires institutionnels permet de construire des réponses collectives adaptées aux besoins sociaux, de renforcer les solidarités et de favoriser la participation active de toutes et tous. L'Antipode, en tant que lieu ressource et acteur fédérateur, contribue ainsi à dynamiser le territoire, à valoriser les initiatives locales et à soutenir durablement les parcours des habitants, dans un esprit de coopération, d'ouverture et de solidarité.



PORTRAIT DES ADHÉRENT·ES DE L'ANTIPODE

Répartition des adhérent·es

par âge et par genre

Tranches d'âge	Nombre	%	Masculin	%	Féminin	%
4 - 11	234	23%	92	39%	142	61%
12 - 17	235	23%	104	44%	131	56%
18 - 25	98	10%	45	46%	53	54%
26 - 40	175	17%	60	34%	115	66%
41 - 60	226	22%	72	32%	154	68%
61 - 90	48	5%	15	31%	33	69%
TOTAL	1016		388	38%	628	62%

Un public jeune et majoritairement féminin

56% des adhérent·es ont moins de 25 an.

62% sont des publics féminins, si ce pourcentage est relativement élevé, il est lié à la nature des activités proposées (notamment la danse très fréquentée par le public féminin).

Répartition des adhérent·es des activités, des accueils enfance

par âge et par Quotient Familial

Quotients	Danse		Arts plastiques		Expression musicale		Gym douce		Théâtre		Accueil enfance		Total	
0-500	11	5%	1	2%	6	4%	0	0%	9	13%	25	16%	52	7%
501-700	10	4%	3	5%	5	3%	3	6%	5	7%	13	8%	39	5%
701-1000	30	13%	7	13%	14	9%	6	12%	8	12%	25	16%	90	12%
1001-1300	23	10%	8	15%	23	14%	2	4%	4	6%	14	9%	74	10%
1301-1600	30	13%	8	15%	25	16%	6	12%	11	16%	15	10%	95	13%
1601-1900	29	12%	10	18%	17	11%	11	21%	10	14%	15	10%	92	13%
1901-2200	32	14%	6	11%	18	11%	8	15%	7	10%	15	10%	86	12%
2201-5000	68	29%	12	22%	51	32%	16	31%	15	22%	31	20%	193	27%
TOTAL	233		55		159		52		69		153		721	

La politique tarifaire et les dispositifs d'ouverture destinés aux foyers modestes favorisent largement l'accès des familles aux activités : 34 % des participant·es ont un quotient familial inférieur à 1 300 €, et ce chiffre monte à 49 % pour les enfants accueillis au centre de loisirs. Cette répartition démontre la diversité économique des publics accueillis et confirme l'efficacité d'une politique tarifaire adaptée et solidaire.

4.2 - Animation de proximité

L'animation de proximité est intrinsèquement liée :

- à l'accompagnement des personnes,
- à la mutualisation du projet Antipode avec la Bibliothèque
- et au développement de la dynamique de quartier.

L'accompagnement des personnes

L'accompagnement des personnes dans une dynamique de projet collectif s'inscrit dans le cadre de l'EVS (Espace de Vie Sociale).

- **Les mercredis discu'the**

Devenu un rendez-vous identifié et attendu, de nombreuses demandes d'ouvrir tous les mercredis émanent des participant·es. En moyenne, **une quarantaine de personnes** sont présentes : des familles, des personnes seules, des habitant le quartier ou non, fréquentant l'Antipode ou non, ainsi que des groupes avec l'ALAPH, le GAPAS, le Centre Social Champ Manceaux, le Centre de loisirs Clémenceau, ou l'accueil de loisirs de l'Antipode.

En amont, les ateliers sont expérimentés, préparés et animés par les bénévoles qui ont à cœur d'apporter de nouvelles propositions. **Les temps de préparation favorisent la cohésion** entre « animateur·ices bénévoles » et cela se ressent le jour du mercredi discu'thé.

Côté intergénérationnel, favoriser les liens entre adultes et jeunes prend du temps. Toutefois, ces liens continuent à se renforcer : ils et elles se reconnaissent, mémorisent mieux les prénoms et les échanges en sont plus fluides. Un temps de bilan entre adultes et jeunes a aussi permis d'aller plus loin sur les réflexions et sur les pistes d'amélioration des mercredis discu'thé.

Deux nouveautés sont d'ailleurs notables cette saison :

- 2 Jeunes, Safaa et Aswane, ont préparé et animé un atelier calligraphie avec des adultes.
- Des ateliers cuisines ont été mis en place pour renforcer les liens entre jeunes et adultes et alimenter la cafet en « fait maison ».

En quelques chiffres

- 13 bénévoles sur les mercredis discu'thé
- 392 heures de bénévolat
- 23 jeunes ont participé à tenir la cafet' - 160 euros d'autofinancement

Les retours des jeunes et adultes

sur ce que les mercredis discu'thé leur ont apporté : « *s'autogérer et être autonome / Apprendre à utiliser le TPE et à gérer une caisse / accompagner les jeunes / découvrir les ateliers manuels et les refaire chez soi / prendre du plaisir à accueillir et retrouver les participant·es / Se sociabiliser, prendre de la confiance et de l'assurance* ».

- **Les Contrecourants**

Le collectif de bénévoles propose chaque saison un nouveau projet réalisé de A à Z en lien avec le fil rouge. L'enjeu est d'accompagner des personnes dans l'émergence d'un projet collectif tout en favorisant l'expérimentation et la participation.

Sur la saison 2024-2025, les Contrecourants sont 13 bénévoles âgé·es de 19 à 73 ans, des étudiant·es, personnes en activité, retraité·es. Principalement habitant·es

des quartiers Cleunay-Courrouze mais également d'autres quartiers de Rennes en proximité.

Entre les mois d'octobre et mai, une quinzaine de réunions ont été nécessaires à l'émergence du nouveau projet de saison « **La Tablée en commun** », un repas partagé de rue réalisé le dimanche 27 avril 2025 aux Halles en commun.

L'organisation du collectif a connu une nouveauté cette saison avec **une répartition par groupes** afin de favoriser l'autonomie et la prise de décision des personnes. Les groupes étaient les suivants : Animation, Technique, Communication, Tablée-Cuisine.

En quelques chiffres

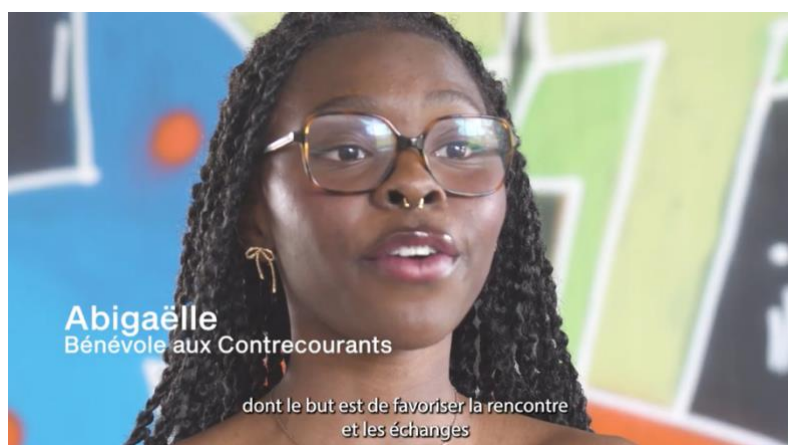
- 13 bénévoles sur les Contrecourants
- 647 heures de bénévolat

Les retours du collectif sur le jour du Repas Partagé :

« C'était un super moment convivial et de partage. Il y a eu environ 80 personnes contentes d'être là, qu'on ne connaissait pas forcément et avec des personnes qui fréquentent DIDA ou le Centre Social. Les personnes se parlaient entre elles. C'était surprenant car tout le monde est venu avec quelque chose à manger et on ne s'y attendait pas. Nous avons reçu de supers retours et plusieurs ont demandé si l'évènement sera reconduit l'année prochaine. Côté spectacle, il a beaucoup plu et la compagnie était contente de jouer auprès de publics peu habitués au théâtre d'impro. Il y avait une écoute attentive et beaucoup de rires ! »

Les retours du collectif sur la mise en place du projet :

« C'est intéressant d'adhérer aux décisions de groupes » - « Même avec nos différentes façons de penser, si on n'est pas d'accord, on se le dit et ce, sans s'énervier » - « J'avais déjà fait de la régie son pour des artistes amateurs mais pas pour des professionnels. Un peu stressant mais j'étais contente de moi » - « Je ne pensais pas que c'était aussi compliqué d'organiser un tel évènement en termes d'autorisations que ce soit sur le plan technique ou pour la com » - « J'ai fait de nouvelles rencontres » - « Cela m'a permis d'expérimenter ou de mesurer les différents aspects d'un évènement sur l'espace public (autorisations légales, partenaires à mobiliser, temps de préparation...) Et bien sûr de connaître de nouvelles personnes du quartier ! » - « Des échanges, du plaisir, du partage, des retrouvailles » - « Un sentiment d'utilité » - « Une satisfaction d'équipe »



Extrait de la vidéo sur La Tablée en Commun :

<https://www.youtube.com/watch?v=WHDV4qvo-No>

- **L'exposition « Rituels d'habitant-es »**

Sur cette saison, l'exposition « Rituels d'habitant-es » réalisée par les Contrecourants en 2022-2023 a été exposée par trois structure :

- La MJC Contrecourant à Verdun

- La Basse Cour à la Prévalaye à Rennes
- La Mairie de Rennes

- **Enfance-Famille**

Durant les vacances scolaires d'octobre 2024 et dans le cadre de l'accueil de loisirs, un atelier cuisine a été réalisé entre les enfants, deux parents et deux bénévoles. Ce moment a permis d'échanger autour de recettes familiales et d'en réaliser quelques-unes.

- **Fest'Hiver**

Fest'hiver est également un espace d'accompagnement des bénévoles, notamment sur la proposition d'ateliers créatifs en lien avec les animatrices enfance.

Les projets mutualisés MJC/Bibliothèque

Au-delà d'une mutualisation qui s'exerce à différents endroits du projet Antipode (projet d'équipement, espaces et postes mutualisés), quatre rendez-vous sont identifiés à la fois en interne et en externe en tant qu'évènement mutualisés.

- **Quiz musique et cinéma « Ce soir, ça buzz ? »**

3 quiz ont été proposés sur la saison. Ce rendez-vous gratuit est complet sur chaque date (avec liste d'attente). Les 24 participant·es par quiz sont âgés de 14 à 78 ans. La priorité est portée aux personnes qui n'ont jamais participé, et des places sont réservées pour le Centre Social et la résidence Ti Yaouank. Les équipes sont constituées par tirage au sort, un fonctionnement apprécié car il permet de rencontrer de nouvelles personnes.

Projections 2025-2026 : comment répondre à une demande de plus en plus forte ? Un quiz au Club ou dans l'atelier de création est-il envisageable ?

- **Rêve Party**

« Rêver demain » s'est imposée comme une thématique nécessaire dans un tournant politique où nous voulions ouvrir des espaces de discussion et échanger sur le monde que nous souhaitons. Le groupe de travail transversal (bibliothèque et Antipode) s'est réuni pour réfléchir à la manière dont cela pouvait se concrétiser collectivement. De cette réflexion est né un temps fort transversal, la "Rêve(s) party". Cette journée construite en équipe a permis de réaliser une capsule temporelle et de proposer des activités à destination de tous les publics : une exposition collective, une rencontre-débat et des objets low-tech, des ateliers créatifs, des jeux vidéo engagés, un freestyle de rap autour du rêve, un buffet du futur ou encore une baby boom. En amont de cette journée, dans le but d'ouvrir cette réflexion aux personnes et partenaires du quartier, l'équipe de l'Antipode est allée à la rencontre des écoles, voisins et usagers pour collecter leurs rêves et fabriquer une capsule temporelle scellée et mise en terre le 14 février 2025 jusqu'à sa réouverture, le 14 février 2035.

- **Projet BD**

Ce projet mutualisé avec la Bibliothèque est porté avec 4 bénévoles. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu :

- une visite au Festival Quai des Bulles 2024 à Saint-Malo, avec La Maison Bleue,
- une rencontre des illustrateur·ices de l'atelier rennais Pépé Martini,
- 4 réunions avec les bénévoles, la bibliothèque et les artistes.

Les différents déplacements ont dû être préparé collectivement pour intégrer au mieux une personne à mobilité réduite. Cela a permis de comprendre les problématiques vécues dans son quotidien.

Pensé de manière horizontale, le montage de ce projet se fait entre les artistes, les bénévoles et la bibliothèque. Il aboutira sur la réalisation d'une fresque BD participative lors de la saison 2025-2026.

- **Les échappées inattendues du CNRS**

Un temps d'échange citoyen a été proposé avec le CNRS sur un format d'une mini conférence, le temps d'un midi, où trois professionnel·les partagent leur point de vue en quelques minutes sur une thématique choisie (Rêver demain).

Ce premier rendez-vous au mois d'avril a réuni 60 personnes.

Projections pour 2025-2026 : poursuivre avec 2 rendez-vous par saison.

La dynamique de territoire

Sur cette saison, les projets de territoire, les rencontres d'habitant·es et les partenariats de quartier ont été consolidés afin de favoriser les liens à l'échelle du Quartier 9 « Cleunay-Courrouze, Arsenal-Redon, Mabilais, Prévalaye ». Cette dynamique s'inscrit dans une démarche de développement social local.

- **La Fête des diversités #4**

La fête de quartier a voyagé au Parc de la Guérinais pour un nouveau cycle de 3 ans et répond à l'un des enjeux de cet événement : favoriser la connaissance et l'appropriation d'espaces dans le quartier.

La Fête a rassemblé 750 personnes de tous les âges. La participation des personnes était aux rendez-vous (déambulation, ateliers, projets dansés participatifs, karaoké, etc).

L'événement, gratuit, ouvert à toutes et tous, est coporté par l'Antipode et le Centre Social de Cleunay, en partenariat avec : les habitant·es et bénévoles, les associations D'Ici ou D'Ailleurs (DIDA), Là-Haut, Les cartoucheries, Les Trois Maisons, Sorna, le Bâtiment à Modeler (BAM), la Bibliothèque Antipode, le Bing Bang Circus, le Comité de Quartier de Cleunay, l'école Champion de Cicé, la Basse Cour, le Relais Cleunay, l'équipière, Maksim'Art et la Ville de Rennes. **Avec 7 nouveaux partenaires cette année** : La Rennes du Compost, les Animé·es, Lost&Find, la Petite Rennes, l'ALAPH, les Ateliers du Vent, Territoires.

50 bénévoles participent à l'organisation le jour de l'événement.

Le Comité d'organisation de la Fête (18 habitant·es et 10 partenaires) a fonctionné cette année avec une organisation par groupes. Une évolution importante afin de favoriser la rencontre entre habitant·es et partenaires et de laisser une vraie place dans les décisions. Le bilan est positif : il y a plus d'autonomie et de propositions qui émanent dans les groupes. « Ce fut un des projets les plus agréables à monter pour ma part sur cette année et la configuration habitant·es/pros travaillant ensemble de manière horizontale fonctionne vraiment super bien, que de belles rencontres réalisées sur cette construction d'événement ! » Marine Kunstmann, Territoires.

Projections pour 2025-2026 : redéfinir le co-portage suite à deux années consécutives compliquées – réaliser le bilan-lancement en janvier 2026 avec les habitant·es et partenaires.

- **Le Forum d'accès aux droits et loisirs #4**

Le forum d'accès aux droits et loisirs a eu lieu le 6 juin sur la place du marché de Cleunay. Organisé par une quinzaine de partenaires du Quartier 9 relevant du champs social, culturel et du loisir, cet événement a pour objectifs :

- L'occupation positive de l'espace public
- L'accès aux droits (ex : possibilité de réaliser la carte Sortir sur place).
- L'accès à l'information du quartier (loisirs, culture, séjours, bénévolat, etc).

Le bilan est positif et répond aux objectifs malgré une météo capricieuse.

- **A la rencontre des habitant·es**

Tout au long de la saison, plusieurs temps permettent d'aller à la rencontre des habitant·es.

- **Les rendez-vous près de chez vous**

Un temps sur l'espace public afin d'offrir le café aux passant·es, d'échanger sur leurs envies/besoins et de partager des informations liées au quartier. Ces rendez-vous sont proposés deux matinées/mois par les partenaires de quartier. L'Antipode y est présent 4 à 6 fois dans l'année. Sur cette saison, les rendez-vous se sont essouffés. Pour cause, le poste de médiateur·ice social·e qui coordonne l'action ne sera renouvelé qu'en février 2026.

- **Le porte à porte d'infos**

Du porte à porte est réalisé pour partager les informations sur plusieurs événements gratuits (ex : La Tablée en commun, Fest'hiver, La Fête des Diversités, etc). Les principaux lieux sont les habitations autour du Parc de la Guérinais, le Square Saint-Simon, le Square des Collines, le terrain des voyageur·euses. L'accueil des habitant·es est chaleureux et les discussions amènent souvent à des échanges plus larges autour du quartier. Concernant la Fête des Diversités, ce porte à porte a été réalisé en lien avec l'ALAPH afin d'inclure des bénévoles en situation de handicap.

- **Bienvenue les voisin·es**

Des invitations ont été proposées à des partenaires de quartier issu principalement du champ social afin d'inviter les habitant·es sur le concert d'Uzi Freyja, Asna et Twerk Alert Crew le 12 avril 2024. L'objectif est que les habitant·es se sentent légitimes à franchir les portes de l'Antipode.

- **Les partenariats**

Au-delà de partenariats ponctuels existants avec le Centre Social, l'EHPAD de Cleunay, DIDA et le BAM, quatre partenariats se sont renforcés cette année.

- **Le comité de quartier de Cleunay**

L'Antipode accueille deux temps du comité de quartier : la projection-échanges sur l'histoire et l'évolution du Quartier 9 (180 personnes) et la venue du Père Noël de quartier (150 personnes).

- **Les Tombées De La Nuit**

Anne-Cécile Esteve a proposé, le temps d'une journée, la récolte de récits amoureux dans le cadre du projet « A vos Amours », en lien avec les Tombées de la Nuit.

- **L'ALAPH**

La présence d'une personne en service civique à l'ALAPH a permis d'aller plus loin cette année sur l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap, notamment sur les mercredis discu'thé, l'accueil de loisirs et la Fête des diversités.

- **Le Pont 9 - journal de quartier**

- Comité éditorial : L'Antipode est présent dans le comité éditorial et le comité de rédaction. Des articles sont écrits avec la Bibliothèque pour valoriser « la voix des habitant·es » et notamment celle des jeunes. Cette année, un podcast a été réalisé (disponible sur le site internet du Pont 9). Le lien auprès de l'association DIDA a

été renforcé afin de valoriser les rédacteur·ices de DIDA autour d'un article écrit en Turc et Pachto.

- Les 20 ans du Pont 9 : en octobre 2024, cet évènement a rassemblé 80 personnes au Club de l'Antipode. Les réflexions ont porté sur des sujets d'inclusivité culturelle et de représentativité par des jeunes, avec trois autres journaux associatifs rennais. Un atelier de rédaction s'est tenu en amont avec Isabelle Odigé et la Bibliothèque.

Cet évènement a donné un nouvel élan au journal de quartier.

4.3 - Les ateliers d'expression

Les chiffres clés des ateliers

- 123 ateliers (56 collectifs et 67 individuels)
- 29 intervenant·es
- 736 personnes qui participent à un atelier hebdomadaire :
565 inscrites (288 enfants et 277 adultes) sur les ateliers de l'Antipode et 171 inscrites sur les ateliers associatifs (percussions, balafon, mambo, coupé décalé, yoga, capoeira)
- 1 472 personnes sur les 11 présentations publiques de fin de saison de l'Avant-scène.

Points marquants de la saison

La saison qui vient de s'achever montre, une fois encore, l'enthousiasme des publics et des équipes pour le projet de la structure. L'augmentation des inscriptions s'explique notamment par l'ouverture de nouveaux ateliers, avec un vrai succès du côté des propositions dédiées aux familles. Danse, yoga et magie en famille ont attiré de nombreux participants, preuve que ces formats intergénérationnels répondent à une attente forte.

Pour toucher encore plus de monde, l'offre s'est élargie grâce à de nouveaux partenariats associatifs. L'arrivée de l'afro coupé décalé, la reconduction du parcours danse/batterie et de l'atelier de pratique collective ont contribué à diversifier les pratiques et à dynamiser la programmation. L'accessibilité financière reste une priorité. La tarification solidaire, associée à des dispositifs comme Sortir, joue un rôle clé pour lever les freins économiques et permettre aux familles aux revenus modestes de participer pleinement.

Les projets et moments qui ont rythmé les ateliers

De l'enregistrement de la chorale pour *Rêve Party* au stage de danse animé par le chorégraphe Carl Portal avec 114 participant·es, en passant par les rencontres chorégraphiques de Pacé, ces différentes propositions offrent de véritables opportunités pour approfondir la pratique. Elles permettent de découvrir de nouveaux contextes, de se confronter à des défis renouvelés et de poursuivre des parcours d'initiation et de perfectionnement.

Retours sur quelques rendez-vous qui ont rythmés la saison :

— **Fest'Hiver**, un dimanche d'hiver à l'Antipode, 1^{er} décembre 2024

L'Antipode a vibré lors d'une journée créative et conviviale, un mini-festival pour petit·es et grand·es avant l'hiver ! Portée par une équipe de bénévoles et de professionnel·les, cette édition a proposé un programme riche et varié : ateliers participatifs (Pilates/guitare, dessiner sa danse, chorale famille), ateliers créatifs (animaux de la banquise, cartes de vœux Aurores Boréales), animations artistiques (lectures musicales, performances de danse...) et le spectacle Histoires de Korrigan de la Compagnie Fractale, sans oublier d'autres surprises qui ont enchanté le public venu en nombre.

Fest'Hiver s'affirme comme un temps fort du pôle Animation de Proximité. La forte affluence confirme l'intérêt pour cette journée conviviale et créative, véritable moment de partage et de rencontre. Pour aller plus loin et toucher un public encore éloigné de l'Antipode, plusieurs

pistes sont envisagées pour la prochaine édition : mini-déambulation dans le quartier, animations sur le parvis (concerts, vélo-smoothie...) et communication ciblée, notamment porte-à-porte.

— **L'Avant-Scène**, les présentations de fin de saison, du 5 au 28 juin 2025

L'Avant-Scène transforme les scènes et les espaces de l'Antipode en terrain de création ! Théâtre, danse, musique, chorale, magie, arts plastiques... Les adhérent·es se mettent en lumière, présentent leurs ateliers et spectacles inédits, et partagent leur énergie avec le public. L'édition 2025 a mis en avant le fil rouge de la saison : Rêver demain. Une invitation à créer, partager et se rencontrer dans des moments uniques et magiques !

L'Avant-Scène permet également de faire du lien entre les adhérent·es des ateliers et les usagers de la MJC, c'est aussi l'occasion de valoriser des groupes que nous avons hébergés toute la saison à l'image du collectif de K Pop Nexus, de l'association « Bagboda Dance » ainsi que les projets danse de nos 2 jeunes duos (Tahyla/Salomé, Perrine/Noria). Avec plus de 11 présentations publiques et presque 1 500 spectateurs, ce rendez-vous porté lui aussi par une équipe de bénévoles et professionnels rythme cette fin de saison.

Réflexions et perspectives

Si les bilans de nos actions restent globalement positifs, le contexte social, démographique et économique dans lequel s'inscrit notre projet nous place face à plusieurs défis.

Il interroge notre capacité à répondre pleinement aux besoins des populations et nous incite à renforcer notre démarche d'accessibilité, notamment auprès des jeunes, tout en poursuivant le développement d'un modèle économique durable à l'image du travail engagé sur l'évolution et le renforcement de notre tarification solidaire.



4.4 — L'enfance

L'accueil de loisirs enfant est toujours très sollicité par les familles, tant pour les mercredis que pour les vacances, aussi nous avons revus notre système d'inscription afin d'essayer de répondre au mieux aux demandes des publics.

Concernant le projet éducatif et pédagogique, l'équipe a réfléchi à l'accompagnement proposé aux enfants afin d'ajuster au mieux les temps d'accueil : comment donner la parole à tous·tes ? Comment adapter les activités aux différents niveaux présents dans un même groupe ? Comment aménager les salles pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement ?

Les temps de préparation et de bilan nous ont permis de tester de nouvelles pratiques pour répondre à ces questions. Le choix de thématiques par période a structuré la préparation des temps d'animation et permis de varier les approches pour les mercredis et les vacances.

À l'image des retours positifs des enfants et des familles sur les activités, les sorties et les séjours, les taux de réinscription restent élevés. Cela pose cependant la question de la capacité d'intégrer de nouveaux enfants issus du quartier sachant qu'une attention particulière est portée en direction des familles les plus fragiles et menons un travail étroit avec les familles et les différents partenaires afin de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous les enfants.

Le partenariat avec les acteurs locaux (Parcours de Réussite Éducative, écoles, Relais, etc.) permet d'orienter au mieux les enfants les plus éloignés de ces opportunités.

Les chiffres clés de l'enfance

- 125 enfants de 4 à 12 ans accueillis sur la saison à parité filles/garçons majoritairement de 9/11 ans (65% de l'effectif)
- 79 jours d'ouverture et plus de 16 352 heures de présences enfants.
- 15 à 42 enfants par jour
- 56 enfants différents accueillis en moyenne sur chaque période de vacances.
- 290 enfants accueillis sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) proposés le midi et / ou le soir pour les quatre groupes scolaires de proximité (Champion de Cicé, Marie Pape Carpentier, Simone Veil et Mauconseil).

	nbre de participants	Filles		Garçons		4 - 6 ans	6 - 8 ans		9 -11 ans	
sur la saison	125	63	50%	62	50%		44	35%	81	65%
accueil scoubidou	24	17	71%	7	29%	2	14	58%	8	33%
accueil jokers	17	10	59%	7	41%		14	82%	3	18%
sur les différentes vacances	120	59	49%	61	51%		44	37%	76	63%
vacances de la toussaint	48	19	40%	29	60%		11	23%	37	77%
vacances d'hiver	64	26	41%	38	59%		21	33%	43	67%
vacances de printemps	54	22	41%	32	59%		20	37%	34	63%
vacances d'été	59	26	44%	33	56%		26	44%	33	56%
séjours d'été	23	7	30%	16	70%		11	48%	12	52%

Les séjours d'été 2025

L'accueil de loisirs a permis à 23 enfants de partir en séjour en camping à Guerlédan (56) :

- 11 enfants de 6-8 ans pendant 4 jours,
- 12 enfants de 9-11 ans pendant 5 jours.

L'objectif de ces séjours est de favoriser l'autonomie des enfants au sein d'une expérience collective. En participant aux tâches quotidiennes, ils ont pu se responsabiliser, prendre confiance et apprendre les uns des autres. Pour certain·es, ce séjour constituait leur seule opportunité de partir en vacances cet été. Un travail mené avec le Parcours de Réussite Éducative a permis de prioriser les enfants ayant moins accès aux départs estivaux. L'équipe de l'Antipode, connaissant bien les familles, a également encouragé certaines à inscrire leurs enfants afin de maintenir une dynamique d'accessibilité aux loisirs pour tou·tes.

Pour certains enfants, il s'agissait de leurs premières nuits loin du cercle familial. Les animateur-trices ont su instaurer un climat de confiance et s'adapter à chacun pour garantir un séjour sécurisant. Chez les 9-11 ans, la séparation d'avec les parents a parfois été difficile, notamment lors des couchers, mais une communication régulière entre familles et équipes a permis de gérer ces moments et de rendre le séjour agréable pour tous.

En nouveauté cette année, les 9-11 ans ont eu la chance d'assister à l'arrivée du Tour de France à Maure-de-Bretagne. Une journée festive et conviviale, rythmée par le passage de la caravane publicitaire et ses nombreux lots, ainsi que par le passage de nombreux champions, dont Tadej Pogačar.

Perspectives 2025-2026

L'équipe enfance a changé en ce début de saison 2025-2026 avec l'arrivée de Charline Philippoteaux, animatrice et Manon Le Saux, animatrice coordinatrice. Harrison Kossibiro et Julia Paquet, vacataires, ont également rejoint l'équipe. Malgré ce changement d'équipe, le projet Antipode reste le même et les actions actuelles s'inscrivent dans une continuité avec les précédentes.

Le secteur enfance est très vivant, de nombreux enfants et familles gravitent autour et le font vivre, que ce soit lors des TAP, les mercredis ou les vacances. Une grande diversité culturelle et sociale est observée au sein de ce secteur, avec notamment des écarts de ressources importants entre les familles. C'est aussi un lieu et un projet dans lequel les enfants avec des troubles du comportement et des difficultés ont pleinement leur place, ils y sont accueillis au même titre que tous les autres. Les enfants disent s'y sentir bien, ils y sont chez eux et sont contents d'être là. Le récent changement d'équipe n'a pas l'air d'avoir affecté les enfants, notamment par la présence de rituels et habitudes déjà pratiqués par le passé.

Dans la continuité des saisons précédentes, nous avons choisi de mettre en avant 6 enjeux que nous souhaitons poursuivre et alimenter durant ces prochaines saisons.

- Pratiquer l'extérieur
- Développer l'autonomie et accompagner la prise de risque
- Enjeux d'éducation à l'alimentation
- Enjeu à l'éducation artistique
- Continuer à développer la pédagogie institutionnelle mise en place
- Enjeu de rencontre des acteurs qui nous entourent



4.5 — La jeunesse

Bilan général

Cette saison a permis de pérenniser des actions (le journal intime anonyme, les groupes en mixité choisie...), tout en ouvrant une réflexion nouvelle. Certaines actions ont été réévalué et réajusté : évolution du projet Égalité, questionnement autour du cadre de fonctionnement des jeunes, réflexion sur les actions liées à l'alimentation.

Dans la continuité des saisons précédentes, les animateur·ices accueillent un nombre croissant de jeunes d'origines et de milieux socioculturels variés. Le public de l'accueil jeunes s'élargit : si les 14–18 ans sont désormais un peu moins présents — notamment lors des temps d'accueil informel — on observe une arrivée importante de jeunes de 12–13 ans.

Globalement, les demandes se diversifient et les problématiques rencontrées deviennent plus complexes. Elles nécessitent un accompagnement conséquent et mettent en évidence nos limites en termes de disponibilité et de compétences, en particulier autour des questions de santé mentale.

Enfin, l'année 2024-2025 a été marquée par des mouvements au sein de l'équipe d'animation jeunesse ainsi que de l'équipe du Relais (éducateurs et éducatrices de rue), avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, et par l'entrée en formation d'Ali Aldaaeni (en alternance). Ces changements au sein des équipes ont nécessité un ajustement de nos modes de fonctionnement et de nos missions, dans un contexte où les fragilités des jeunes et des familles se renforcent.

Les chiffres clés de la jeunesse :

- 175 jeunes accueillis sur la saison, 38% de public féminin
- 73 jeunes accueillis en moyenne sur les petites vacances, plus de 110 sur la période de l'été
- 132 jours d'ouvertures de l'accueil informel, auxquels il faut ajouter les temps d'accueil sur les projets spécifiques (accueil Passerelle, Playground, projet Kpop...)
- 496 jeunes ont participé aux 51 activités proposées (sorties, repas, ...) dont 46% de public féminin.

Fréquentation de l'accueil jeunes saison 2024 – 2025

Age	Effectif	En % de l'effectif total	Masculin	En % de l'effectif total	Féminin	En % de l'effectif total
10 – 11 ans	11	6%	5	3%	6	3%
12 – 14 ans	33	19%	18	10	15	9%
15 -18 ans	83	48%	51	29%	32	19%
+ de 19 ans	48	27%	18	10%	30	17%
Total	175		92	52%	83	48%

L'accueil informel

L'accueil informel constitue un espace essentiel pour créer du lien avec les différents groupes de jeunes fréquentant l'Antipode. La fréquentation reste soutenue, notamment les week-ends et particulièrement les vendredis soirs. Le noyau principal de lycéens et lycéennes habitués à venir les années précédentes est moins présent, tandis qu'un public plus jeune fréquente désormais l'accueil. Les journées alternent entre loisirs numériques, activités sportives et ateliers créatifs. Par ailleurs, plusieurs temps forts ont marqué la saison : la sortie au Parc Astérix, les séjours, les sorties communes avec les animateur·ices et éducateur·ices du quartier, ainsi que les soirées de repas collectifs, etc.

Comme les années précédentes, on observe une moindre participation des filles lors des temps d'accueil informel. L'équipe jeunesse continue de porter une attention particulière à créer du lien avec elles et à les intégrer au groupe lorsqu'elles sont présentes. Nous réfléchissons au quotidien au type d'activités proposées afin qu'elles soient le moins genrées possible.

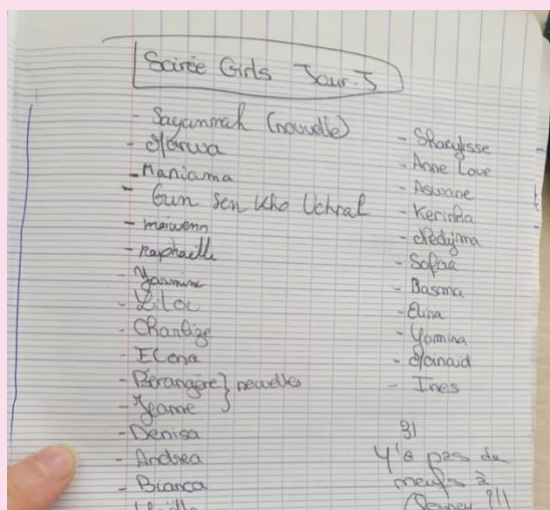
Fréquentation de l'accueil informel saison 2024 – 2025

Age	Effectif	En % de l'effectif total	Masculin	En % de l'effectif total	Féminin	En % de l'effectif total
10 – 11 ans	6	5%	3	2.5%	3	2.5%
12 – 14 ans	33	26%	18	14%	15	12%
15 -18 ans	75	60%	47	37%	28	22%
+ de 19 ans	12	10%	10	8%	2	2%
Total	126		78	62%	48	38%

[FOCUS] Le projet égalité

Le projet égalité s'inscrit dans la continuité des actions menées en mixité choisie l'an dernier à l'accueil jeunes, au Relais ainsi qu'au collège.

— **L'action en direction des filles** : Les temps en mixité choisie ont été animés par Justine Robin (éducatrice au Relais) et Aglaé Pierre (animatrice jeunesse à l'Antipode). Depuis septembre 2024, huit séances ont été organisées à l'Antipode et au Relais. L'objectif de ces moments était de questionner les filles sur leur place, tant dans le quartier que dans les structures jeunesse. L'idée était de comprendre où elles se déplacent dans le quartier, seules ou accompagnées, et où elles se sentent à l'aise ou non, notamment à l'aide d'une cartographie du quartier et de gommettes. Ces séances ont également permis de recueillir leurs envies et besoins, afin de créer des espaces qui leur soient dédiés, pour qu'elles s'approprient d'abord nos structures, puis le quartier. Au début, toutes les filles étaient invitées à participer aux soirées en mixité choisie. Progressivement, un groupe plus stable s'est constitué, bien qu'il continue d'évoluer. Lors de la première séance, une trentaine de filles étaient présentes ; aujourd'hui, une vingtaine gravitent autour du projet, témoignant d'un réel besoin de réflexion et d'actions sur l'inclusion des filles dans leurs quartiers. Ce travail met également en lumière la nécessité d'accompagner les parents dans la compréhension des actions menées lors de ces soirées. Le projet « égalité filles » ne révèle pas de nouvelles formes d'invisibilisation dans le quartier, mais permet de mieux comprendre les mécanismes existants et la manière dont ils se déploient.



— **L'action en direction des garçons** : Les temps en mixité choisie destinés aux garçons ont été animés par Vincent Hennequin (éducateur au Relais) et Gaspard Benaïm (animateur jeunesse à l'Antipode). Destinés aux 14–17 ans, ces temps ont travaillé sur l'Éducation à la Vie Relationnelle et Sexuelle (EVARS) et sur l'injonction à la masculinité (performance, virilisme, violence, etc.). Les séances combinent repas conviviaux et jeux pédagogiques. En juillet 2025, un jeu inspiré du « Times Up » a permis d'aborder les différentes figures de masculinité et la notion de genre comme un spectre plutôt que quelque chose de figé. La soirée a réuni neuf jeunes de plus de 15 ans. Cette année, la coordination du groupe garçons a été difficile, ce qui explique le faible nombre d'actions : cinq temps ont été prévus, dont deux annulés faute d'inscriptions. La fin de saison a été marquée par le rajeunissement du public, incitant les animateurs et éducateurs à ouvrir des temps en non-mixité pour les 11–13 ans.

Retour sur que quelques actions de l'année

— L'expérimentation du séjour en semi-autonomie

Le séjour en semi-autonomie s'est déroulé du 26 au 28 août 2025, avec Aglaé Pierre accompagnant 10 jeunes âgés de 15 et 16 ans, la plupart ayant déjà participé au séjour de l'été 2024 à Barcelone. Les jeunes souhaitaient repartir en séjour, et l'objectif était de proposer une nouvelle formule visant à renforcer leur autonomie. Un important travail de médiation a été mené avec les parents, les jeunes et l'équipe, afin de trouver un équilibre entre les envies des jeunes, les possibilités de l'Antipode et les non-négociables des parents. La question de l'autonomie a été centrale, et une charte a été élaborée pour clarifier les responsabilités partagées. Ce projet a été facilité par le rapport de confiance déjà établi entre parents, jeunes et équipe.

Le séjour s'est finalement terminé un jour plus tôt, en raison du non-respect d'une règle discutée collectivement. Cet événement a néanmoins donné lieu à des échanges très enrichissants et a été géré de manière constructive. Ce séjour a été une expérience positive, impliquant les jeunes dans l'organisation en amont, pendant le séjour et dans les temps de retour d'expérience. Une formule à renouveler !

— Projet fresque

Sur la période de janvier à février 2025, 9 jeunes ont réalisé avec l'artiste Joe Popi une grande fresque à la peinture sur un mur de l'accueil jeunes. Le projet est parti des idées et envies exprimées par les jeunes, parmi lesquelles certaines ont été sélectionnées pour être mises en œuvre. Ce projet a été l'occasion de découvrir différentes techniques de peinture et d'observer l'évolution du travail au fil des séances. Il a permis aux jeunes de s'exprimer artistiquement tout en participant collectivement à la transformation d'un espace de l'Antipode.



— L'accueil passerelle 11 -13 ans et le Mystery Buffet

Entre mars et avril 2025, les jeunes de la passerelle ont développé un projet culinaire intitulé *Mystery Buffet*, mêlant cuisine, partage et expérimentation. Neuf jeunes ont préparé des recettes variées : pizzas sucrées, toasts d'insectes, makis aux fruits, cookies salés et smoothies salés. Les jeunes ont testé, adapté et sélectionné les recettes présentées lors du buffet le 23 avril. Malgré des différences d'âge et d'autonomie (certains avaient 10 ans), les jeunes se sont soutenus mutuellement, ce qui a permis de limiter l'intervention de l'animateur·ice et de favoriser l'autonomie collective.

— La jeunesse au pont 9

En décembre, Léina, une jeune de l'accueil, est venue partager son rapport au manga ainsi que son expérience lors de la Japan Manga Wave 2024. Ce temps a été particulièrement enrichissant, permettant de valoriser la passion d'une jeune. L'article a également intégré un dessin qu'elle a réalisé elle-même et auquel elle est très attachée.

En juin, Abid, Chris et Josué, trois jeunes âgés de 17 et 18 ans, ont pris la parole pour évoquer leur rapport au bonheur et l'attachement qu'ils portent à leur quartier. Ce fut un moment fort, à la fois drôle et très touchant. Ce podcast a été valorisé grâce à un QR code lors de l'événement *Thabor en Scène*, ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Lien vers le podcast : <https://soundcloud.com/user-343720245/paroles-de-jeunes-le-bonheur>



— Le Playground, dispositif rap

Cette saison, les participant·es au dispositif Playground ont été répartis en deux groupes, en fonction de leur ancienneté.

- Le groupe 1 avec 6 nouvelles personnes (3 femmes et 3 hommes).
- Le groupe 2, avec 8 personnes (3 femmes, 3 hommes et 1 personne non binaire), engagées pour une deuxième année.

Le cursus a compté des temps en groupe, en inter groupe, en autonomie mais aussi cinq présentations publiques (au marché du Blosnes, à Thabor en Scène, au Club de l'Antipode...)

La soirée Playground le 3 mai à l'Antipode s'est tenue le même jour que d'autres événements rap. Cette concurrence de programmation a eu un impact sur la fréquentation du public et sur la participation des artistes lors de l'open mic. Environ 115 personnes ont été présentes au cours de la soirée.

Au total, 11 membres du Playground ont pris part à la soirée. Celle-ci a également permis à 8 jeunes de l'accueil jeunes de s'engager comme bénévoles (technique, bar, catering, accueil des artistes, photographie).

Conclusion

L'action jeunesse s'inscrit dans une dynamique permanente. Elle se nourrit et se déploie à travers de nombreux projets complémentaires, tels que la réalisation du volume 2 du journal anonyme, des actions autour des questions de vie affective, relationnelle et sexuelle, ainsi que les séjours proposés durant la période estivale.

Cette action s'appuie sur des partenariats de proximité, à l'échelle du quartier (collège, CPB, Relais...), mais également à l'échelle de la ville (le 360, le CADS...).

Si la saison écoulée met en lumière l'énergie, les richesses et les espoirs portés par les jeunes, elle révèle également des fragilités croissantes touchant ces publics et leurs familles. Dans le contexte actuel, il nous appartient collectivement de nous mobiliser davantage, de renforcer notre vigilance, nos accompagnements et nos actions, afin de leur offrir des perspectives d'avenir positives.

5- Musiques actuelles

5.1 — Les actions culturelles et l'éducation artistique et culturelle

5.2 — Le développement artistique

5.3 — Les temps forts des musiques actuelles

5.4 — La diffusion

Introduction

La saison 2024-2025 fût particulièrement riche, diversifiée et a permis de nouvelles expérimentations. Le projet artistique et culturel repose sur plusieurs objectifs.

L'équilibre de la programmation

Le territoire stratégique (porte d'entrée de la Bretagne pour des tournées d'importance plus grande avec la nouvelle salle et sa jauge de 1000 places) et les spécificités du nouvel équipement (jauges, espaces de travail, conditions techniques) facilitent l'accueil des têtes d'affiche, ce qui est un enjeu fort en termes de programmation dans la période de convention. Un équilibre essentiel entre des têtes d'affiche internationales, en s'appuyant sur des circuits de tournée qui inscrivent des salles de jauge équivalente dans leur roadster, et des têtes d'affiche nationales qui nécessitent de consolider une relation avec des productions avec lesquelles l'Antipode n'avait pas l'habitude de travailler (Alias, 3C, UNI-T, par exemple). Ce travail se fait en parallèle avec une stratégie de présentation d'artistes et groupes en développement, qui peuvent soit s'insérer dans des dynamiques de 1ères parties, soit en présentation sur des soirées club, et dans l'expérimentation d'une première édition événementielle « Kool Thing ». Enfin, la possibilité de proposer des concerts en grande scène à format « réduit » (travail de pendrillonnage en fosse) permet également de proposer des artistes et groupes dit-es « intermédiaires » dans d'excellentes conditions.

La diversité et les expérimentations

La programmation générale artistique et culturelle de l'Antipode favorise la diversité, valorise les découvertes et expérimente de nouvelles formes. La programmation est établie sans aucune exclusivité esthétique : si les styles musicaux les plus éclectiques peuvent ainsi trouver leur place sur la scène de l'Antipode, la question de l'hybridation et des croisements esthétiques en écho à notre société, sera centrale. La question de la diversité des publics est également au centre du projet (ex : fête des diversités).

Le décroisement artistique et l'hybridation

L'Antipode continue d'interroger ses actions et collaborations pour rester ouvert et imaginer des nouvelles propositions poétiques et attractives, qui prennent en compte les artistes et les personnes, leurs singularités, dans les liens étroits qu'elles et ils tissent avec le lieu. Les formats développés, leurs temporalités et périodicités, permettent les rencontres et le partage, et leur octroient une place centrale. Ces réflexions amènent à proposer régulièrement des temps thématiques. Ces temps s'inscrivent - ou non - dans la durée mais dans les deux cas, ils sont des espaces favorisant une programmation audacieuse, curieuse et innovante, et permettent l'ouverture aux arts plastiques, numériques, à la danse, au street art (...), à d'autres formes d'expression artistique et culturelle favorisées au sein de l'Antipode.

5.1 — Les actions culturelles et l'éducation artistique et culturelle

La saison a été marquée par :

- Une augmentation du nombre de propositions et de personnes sur les actions spécifiques et les médiations tout public,
- L'expérimentation d'un parcours transversal en lien avec le fil rouge « Rêver demain » (ateliers, projet EAC, capsule temporelle, expositions et temps fort transversal),
- 2 projets d'Éducation Artistique et Culturelle au croisement des pratiques et des niveaux d'enseignement : "Et toi, à quoi tu rêves ?" rassemblant des collégien·nes de Cleunay et des CE de l'école Moulin du Comte, avec les artistes du groupe Roszalie, Erwan Raguenes et Elie Blanchard,
- La poursuite des actions en milieu carcéral et plus spécifiquement le projet de création "Ce que papa m'a dit" autour de la parentalité avec Leïla Chevrolier Aissaoui et Paul Manœuvrier,
- Le déploiement de la mini-tournée « Court-circuit » avec Emanc sur les territoires de Saint-Jacques, Bruz et Orgères,
- La seconde édition du stage de rap en mixité choisie avec Uzi Freyja, Chiara Piemonte et Argalouve,
- L'exploration de nouvelles formes en lien avec la diffusion et l'accompagnement : masterclass arts visuels et musique (Jacques & Gamut), stage de twerk, exposition et réflexions autour du premier ball à l'Antipode.

Les chiffres clés des actions culturelles

- 2 789 personnes accueillies sur l'ensemble des actions spécifiques et médiations ouvertes au public
- 417 personnes lors de 21 parcours découvertes
- 7 workshops ou masterclass
- 6 expositions
- 9 concerts hors les murs dans le cadre de partenariats, temps forts ou coopération
- 6 séances en direction du jeune public, des scolaires, des centres de loisirs et du public
- 1471 personnes accueillies sur les spectacles jeune public et scolaires Peace & Love, Ah ! les voyages et La petite vendeuse de soleil

[FOCUS] « Et toi, à quoi tu rêves ? »

projet d'éducation artistique et culturelle avec le collège de Cleunay
et l'école Moulin du Comte

Le groupe Roszalie et les artistes Erwan Raguenees et Elie Blanchard sont intervenus auprès des 4ème du Collège de Cleunay et des CE de l'École Moulin du Comte pour un projet autour du fil rouge de saison « Rêver demain ».

En 2025, à quoi rêvent les enfants et les jeunes quand on leur parle du futur ?

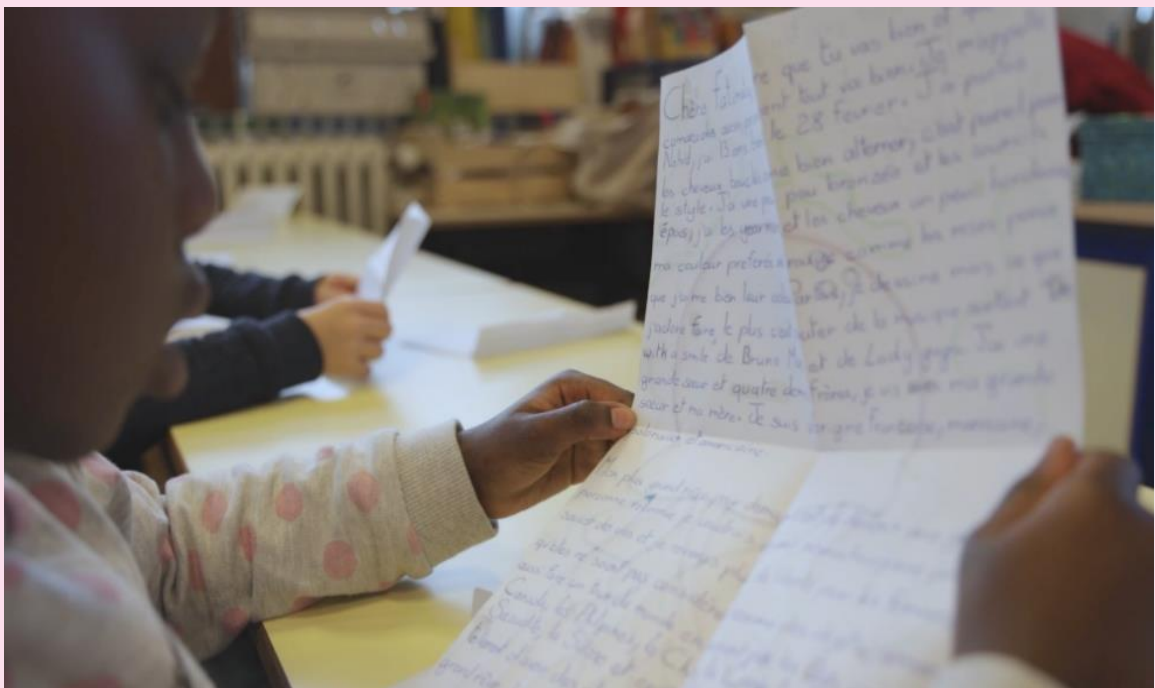
Est-ce que les enfants et les adolescents rêvent aux mêmes choses ?

De nos jours, l'utopie et le rêve sont-ils encore possibles pour toutes les générations ?

Une correspondance épistolaire a été initiée entre la classe de 4ème et la classe de CE, sur la thématique de « Rêver demain ». Les lettres dans lesquelles les enfants ont déposé leurs rêves ont servi de point de départ à deux créations musicales et visuelles menées par le groupe Roszalie (Ronan et Paul Rosalie, Guillaume Rossel) et les artistes du spectacle *Habiter les nuits* (Erwan Raguenees et Elie Blanchard). Ce processus de création s'est conclu par une exposition et deux restitutions scéniques, le jeudi 6 février à l'Antipode.

Dans le contexte actuel, comment trouver l'élan pour imaginer des futurs alternatifs, écologiques, solidaires et nous émanciper des récits dominants ? Ce projet d'éducation artistique ainsi que l'ensemble des actions menées autour du fil rouge *Rêver demain*, ont été l'occasion de puiser dans nos imaginaires et de renouer avec la joie à travers la créativité collective.

Au-delà des ateliers d'éducation artistique, le projet s'est ainsi déployé autour d'une capsule temporelle à destination des générations futures à laquelle ont participé des habitant·es du quartier de l'Antipode. Cette "capsule à rêves" scellée puis mise en terre le 14 février 2025 à l'Antipode sera réouverte le 14 février 2035.



[Focus 2] “Ce que papa m’a dit”

Lecture musicale et parentalité au centre pénitentiaire pour hommes de Vezin

Depuis 2015 le projet « Sound from » mené en partenariat avec le Jardin Moderne et l'Association Trans, la Ligue de l'enseignement et l'Antipode propose aux personnes détenues au centre pénitentiaire pour hommes de Vezin-le-Coquet des temps de partage, de pratique et d'expérimentation musicale, mais aussi des concerts et des sorties culturelles.

Le dispositif s'inspire aujourd'hui des droits culturels et laisse une plus grande place aux initiatives et propositions des participants. Depuis 3 ans, la co-construction des actions s'est ainsi développée entre les personnes détenues, les acteurs culturels et l'administration pénitentiaire. **La question de la parentalité** étant très peu abordée lors des activités, nous avons imaginé un cycle d'ateliers dans le but de faciliter les liens entre les pères incarcérés et leurs familles.

Leïla Chevrollier Aissaoui et Paul Manceuvrier (Leïla & The koalas) sont ainsi intervenus auprès d'une dizaine de pères détenus pour mettre en musique le livre « Ce que papa m'a dit » (Astrid Desbordes et Pauline Martin). Entre recherches sonores, échauffements vocaux, lectures et bruitages, le groupe s'est organisé pour créer un podcast commun à destination de leurs enfants. Une expérience collective et intime riche de sens, comme en témoigne F. dans un poème de remerciement remis à la coordinatrice des activités à la prison :

*« Un vrai travail d'équipe, voilà ce qu'on a accompli.
J'entends déjà mon fils quand maman lui dira c'est l'heure d'aller au lit,
maman, maman, je veux écouter l'histoire de ce que papa m'a dit. »*

Malgré la qualité des échanges et l'implication des participants, le projet « Sound from » est aujourd'hui fragilisé. Les baisses budgétaires ainsi que les restrictions annoncées par le garde des sceaux finalement annulées par le Conseil d'État en 2025 ayant fortement impacté le programme « Sound From », plusieurs actions se sont vues réduites ou annulées. C'est notamment le cas de ce cycle autour de la parentalité qui ne pourra pas être renouvelé en 2026.

6.2 — Le développement artistique

Quelques dispositifs, temps forts et autres projets ont marqué et ponctué la saison :

- Horizons 2024 s'est prolongé jusqu'à l'été 2025. La gestion-suivi du dispositif passe côté Antipode / nouveaux temps de formation (Anne Burlot-Thomas sur l'environnement professionnel des musiques actuelles, Benedicte Le Lay sur le corps en scène, les Catherinettes pour une sensibilisation aux VHSS),
- La sortie de création de Uzi Freyja a présenté un show d'une grande qualité (malgré de nombreuses difficultés rencontrées lors de cette soirée),
- La formalisation d'une cellule de veille et de suivi des spectacles jeune public,
- Le déplacement à Bourges pour accompagner Tallou fut un chouette temps partagé en équipe,
- Plusieurs temps de stages/workshop/masterclass liés à la pratique musicale ont été mis en place à destination de public en mixité choisie, mais aussi du « tout public », des enfants ou encore du monde étudiant.

Les projets artistiques sur lesquels ces ateliers s'appuyaient : Jacques, Gamut, Nist Nah Ensemble (projet gamelan), Uzi Freyja, Flore (dans le cadre de Betsuni Session),

- La clôture du projet « Nouvelles lutheries et machines sonores » avec un temps en 2 étapes : rencontre présentation du projet Fulguromatic dans l'atelier de création pendant leur

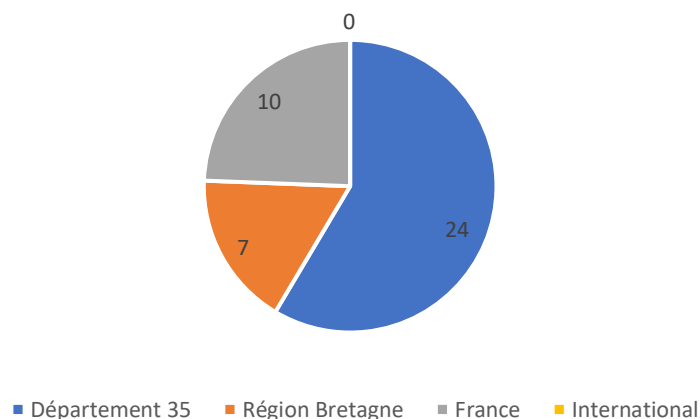
résidence, puis conférence de Laurent De Wilde, venu conclure son histoire des fous du son et des inventeurs de synthétiseurs, dans le Club. 45 personnes ont assisté à cet événement.

- Mise en ligne de deux belles réalisations dans le cadre des Secrets de Fabrique : « Sacha Gattino, collectionneur de sons » et « Craze, un rituel pour le temps présent »
- Lancement du projet de création Alf & Orel (mise en spectacle du livre de Jeanne Macaigne) : rencontre avec l'autrice, définition du projet, réunion d'une équipe artistique, définition du cahier des charges et du planning de création, réunion des partenaires, identification d'une structure de production pour la diffusion du spectacle, rédaction du dossier de présentation, sollicitation de dispositifs de financements...
- Court-Circuit avec Emane : une très belle édition qui présage de beaux développements sur la métropole et permet d'envisager de nouvelles. Ce dispositif Court-Circuit, croise les 3 entrée du pôle musique : diffusion hors les murs, action culturelle et développement artistique. Court-Circuit est monté autour d'équipes artistiques complices, avec lesquelles souvent nous cheminons (Emane était dans la promotion Horizons 2018, et a été accueillie en résidence sur la saison 2023-2024). Il prend place dans un panel d'outil d'accompagnement pouvant être proposé par l'Antipode. En effet, cette expérience constitue pour les artistes un véritable parcours initiatique (vivre l'intensité d'une tournée dans une temporalité très concentrée) qui permet, entre autres de se confronter à des publics très différents.

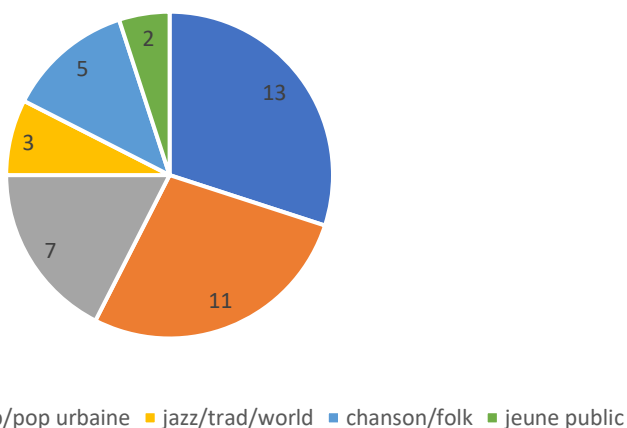
Les chiffres clé du développement artistique

- 120 jours de travail scénique (127 avec KEXP)
- 41 groupes /projets accueillis en session de travail scénique (55 projets avec KEXP), dont 25 dans l'Atelier de Création, 11 dans le Club et 5 sur la Grande Scène
- 141 musicien·nes dont 39% de femmes et 50% de leads féminin (192 musicien·nes avec KEXP)

provenance géographique des musiciens accompagnés



esthétiques musicales des projets accompagnés



Rappel

Nous distinguons 2 grandes entrées pour l'accueil des résidences artistiques

Productions ou coproductions : l'Antipode est en posture de production, c'est-à-dire injecte des financements dans la création. Pour cela nous déposons des dossiers de demande de financements sur des dispositifs d'aides à la résidence/accompagnement artistiques. Cela finance une bonne partie de ces productions (généralement les salaires des équipes artistiques). Le reste doit être financé sur nos fonds propres (valorisation de coût structurels, amortissement matériel, personnel permanent, budget de fonctionnement).

Accueils de productions extérieures : pour ces résidences, nous proposons à des structures de productions d'organiser des résidences pour leurs artistes dans nos espaces scéniques, en les mettant à disposition et en les équipant sur mesure en fonction des projets. La plupart du temps (sauf partenariats spécifiques) se sont des prestations payantes. Les tarifs de mise à dispo sont différenciés en fonction des structures de production.

Nous en distinguons 3 types :

- 1- les structures associatives pour lesquelles le coût est calculé au plus bas (aucune refacturation de coût structurels ou de quote-part amortissement matériel)
- 2- les structures d'économie sociales et solidaires pour lesquelles nos facturations sont calculées au coût réel
- 3- les structures privées pour lesquelles nos facturations sont calculées au coût réel plus une marge de 20%.

Productions et co-productions Antipode :

17 résidences de création/préproductions scéniques réparties sur 63 jours de travail

- **Création** : 6 résidences ont été financées par
 - l'aide aux productions mutualisées (dispositif régional et inter-régional) : Habiter les nuits (Jeune public), Roszalie (électro), Uzi Freyja (rap), Angie (R'n'B)
 - l'aide aux résidences de Rennes Métropole : Fulguromatic (jazz/rock progressif)

- l'aide à l'accompagnement artistique de 3MA (coopération ATM / Jardin Moderne / Antipode) : Alexis Lumière (électro)

● **Préproduction scénique : 11 projets** ont été accompagnés et financés autrement (fonds propres, CNM, 3MA...)

- Aide de la Région à l'antenne Bretagne des Inouïs du printemps de Bourges : Tallou (chanson/pop urbaine)

- Apéro-concerts (financés par l'Antipode) : Louise Papier (pop), Mue (rock expérimental)

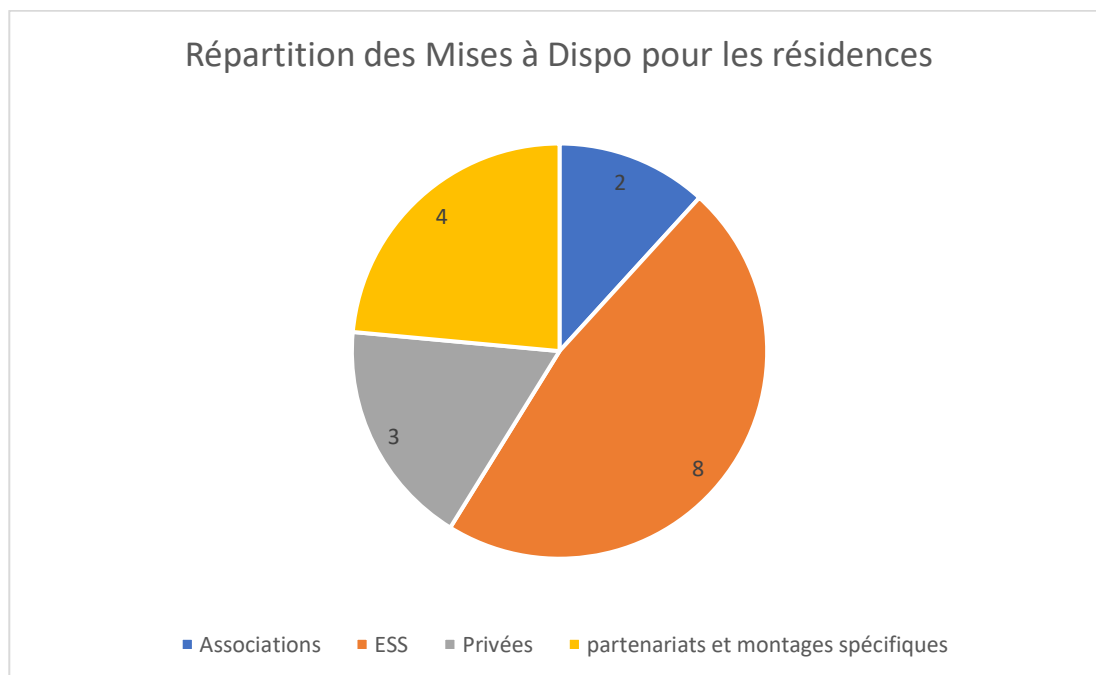
- 4 projets ont été accompagnés dans le cadre d'Horizons (financements 3MA) = Graphy-T (hyper pop), C.ercle (chanson), Kat White (folk) et Mel (dark R'n'B) (qui a malheureusement dû stoppé son projet en cours d'année pour des raisons de santé. Elle n'a pas pu bénéficier du temps de travail scénique/apéro-concert).

- 5 projets ont été accueillis en « coups de pouces » (financement CNM) pour les aider dans la préparation d'une ou plusieurs dates de concert, le tournage d'une session live et/ou une release pour la sortie d'une production discographique : Stërn, Bip3, Orion & Dios, Suz, Djiin.

Mises à disposition

Pour les producteurs privés, structures ESS et associations :

18 projets accueillis sur 44 jours (hors KEXP) : Joy (chanson), De Laurentis (électro), Totorro (rock), KBA (world/trad), Bobbie (Folk), Huush (électro-rock), Nist Nah Ensemble (world/expérimental), Double Vitrage (électro), S8jfou (électro), Gregaldur (électro-jeune public), Argalouve (rap), Mantra (métal), Atrium (pop-rock), Saro (électro-beatbox), Jeanne Bonjour (chanson pop), DEM (soul, r'n'b), DNSPM (rock), Do it Later (rock)



Résidences pédagogiques, workshop et master-class :

9 jours d'ateliers/résidence pédagogique pour 193 participant·es :

- Master-class avec Jacques (1 journée) : 63 étudiant·es en musique et en art ont pu échanger avec l'artiste.
- Workshop/installation de Gamut (1 journée) : les 63 mêmes étudiant·es ont pu tester et activer les modules de l'installation.
- Ateliers découvertes du gamelan avec Arno Tukiman (2 jours) : 109 personnes sont venues découvrir et tester le gamelan (48 scolaires, 24 étudiant·es, 12 enfants du centre de loisirs et 25 en tout public).
- Stage de rap/écriture en mixité choisie avec Uzi Freyja et Argalouve (2 jours) : 12 participantes.
- Betsuni Session mentorée par l'artiste Flore : stage de beatmaking (3 jours) : 9 participantes.

Conférence thématique

La conférence les « Fous du Son » de Laurent De Wilde et la rencontre avec Fulguromatic (1 jour) dans le cadre de la thématique des lutheries électroniques a réuni 45 personnes se sont mobilisées pour y assister.

Secrets de Fabrique

3 vidéos ont été réalisées pour La collecte artistique et créative de l'Antipode :

- « La master-class de Jacques »,
- « Gamut, une rencontre interactive de l'image et du son »,
- et le secret de fabrique de Fulguromatic (en cours de finalisation).

[FOCUS] Les productions/coproductions de la saison :

— **Habiter les Nuits** : concert-performance-documentaire tout public à partir de 7 ans.

Habiter les nuits est une création hybride, qui croise le documentaire, la musique, l'illustration, le théâtre d'ombre et des dispositifs numériques. Il trace un chemin, de la tombée du jour aux premières lumières de l'aube, à la rencontre de personnes et d'autres vivants qui traversent la nuit, la peuplent, la racontent. Ils parlent de ses limites mouvantes, des rêves possibles, des esprits qui l'habitent, de la liberté ou du refuge qu'elle offre, de son rythme si particulier, des risques aussi de la voir disparaître, grignotée petit à petit par nos modes de vie et nos lumières.

Cette résidence a été montée en coproduction avec le Cargo à Caen et Stereolux à Nantes (dossier monté et déposé avant la politique de rigueur mise en place pour les Pays de Loire).

L'équipe artistique a bénéficiée de 2 fois 5 jours de travail dans l'Atelier de création. Elle est aussi intervenue dans un projet EAC en direction d'un public scolaire (cf. bilan actions culturelles).

Cette création est portée par la structure de production Avoka avec un relais de L'Armada Productions sur le volet booking.

Le spectacle est encore en cours de création (de nouveaux partenaires ont été ajoutés, notamment le Pôle Sud à Chartres-de-Bretagne) et sera finalisé pour le printemps 2026. Une diffusion est prévue à l'Antipode sur la saison 2026-2027.

— **Roszalie** : trio rennais de musique électronique.

Cette résidence a été montée à l'initiative de l'Antipode en coproduction avec l'Hydrophone à Lorient et le Pôle Sud à Chartres-de-Bretagne. Le groupe a bénéficié de 5 jours de travail scénique sur la Grande Scène de l'Antipode et a participé à un programme EAC en direction des élèves du collège de Cleunay (cf. bilan actions culturelles).

Le projet est aujourd'hui porté par Radical Production et a été sélectionné aux Inouïs du printemps de Bourges 2024 et programmé aux Trans Musicales 2024. En tournée durant l'été 2025, le groupe devrait sortir un premier album début 2026. Une date est envisagée à l'Antipode pour la release party rennais de cette album.

— **Uzi Freyja** : Kelly Rose pratique un rap percutant, mêlant rage et énergie, posé sur des productions électroniques dures et industrielles. Montée à l'initiative de l'Antipode et du tourneur-producteur Wart, qui porte le projet, cette résidence s'est construite en coproduction avec le Sew à Morlaix et Bonjour Minuit à Saint-Brieuc. Le groupe a effectué une session de 5 jours de travail scénique dans l'Atelier de Création en 2024. Uzi Freyja est également intervenue, en parallèle de ces temps de création, sur un stage de rap en mixité choisie (cf. bilan actions culturelles).

Nous avons diffusé ce nouveau show de Uzi Freyja en avril 2025 sur la Grande Scène de l'Antipode lors d'une soirée sous le signe du Twerk avec le Twerk Alert Crew.

— **Angie** : originaire de Carhaix dans le Finistère, Angie est une chanteuse de pop urbaine/R'n'B. Elle cultive l'egotrip et partage la scène avec sa DJ Yassmean, qui elle-même n'hésite pas à lâcher ses platines pour rejoindre Angie en front de scène et danser avec elle.

Cette résidence a été montée en coproduction avec le Sew à Morlaix et l'Echonova à St Avé. Angie a bénéficié de 5 jours de travail scénique dans l'atelier de création en septembre 2024. Le dossier de résidence pour la chanteuse/rappeuse avait été déposé pour la saison précédente, mais il a été reporté sur le début de saison 24-25 pour différentes raisons (retard dans le travail d'écriture et de composition, changement d'entourage professionnel...).

Le programme d'actions culturelles faisant intervenir Angie a eu lieu au printemps 2024.

Le projet est aujourd'hui porté par la structure de production Live Affair.

Nous avons diffusé le spectacle d'Angie en février 2025 en première partie de Caballero & Jean Jass.

— **Fulguromatic** : ce duo rennais-bruxellois fabrique une musique rock et jazz progressif à l'aide d'instruments conventionnels (batterie, Rhodes) ou inventés et partiellement automatisés (flûte traversière à électro-aimant, moteur-basse rotatif...). Cette création a résonné tout particulièrement avec la thématique « Nouvelles lutheries et machines sonores » qui a pris fin cette saison.

L'objet de cette résidence était d'adapter leur 1^{er} album (sorti au printemps 25) en un set cohérent et percutant pour le live. Ce projet de musiciens/ savants-fous a bénéficié de 8 jours de travail scénique entre novembre 2024 et avril 2025.

Le projet Fulguromatic a été présenté sur le week-end Kool Thing en novembre 2025.

— **Alexis Lumière** : inspiré par les musiques des jeux vidéo de son enfance, Alexis compose des musiques électroniques insouciantes, aux mélodies rétro, accrocheuses, ludiques et sur-vitaminées. Dans le cadre de notre accompagnement mutualisé 3MA (partenariat entre l'Antipode, le Jardin Moderne et les Trans), nous avons choisi d'accompagner Alexis Lumière dans le développement de son projet, en particulier sur l'aspect du travail scénique qu'il développe en solo. Il a pu ainsi bénéficier de 10 jours de travail scénique sur cet accompagnement 3MA : 2 jours au Jardin Moderne, 2 jours à l'Ubu, 6 jours à l'Antipode.

Alexis Lumière a été diffusé aux Trans Musicales en décembre 2024 dernier et nous avons produit une prestation au Rheu, à l'Agora en juin 2025.

Studios de répétition

Les chiffres clés des studios

Les chiffres de la saison 2024-2025 sont sensiblement les mêmes que la saison précédente :

- Taux de remplissage : 81% du temps d'ouverture
- 10 937€ de chiffre d'affaires

Dans le cadre des accompagnements artistiques, certains artistes ont bénéficié d'heures de répétition gratuites et de tarifs spécifiques, pour un total de 104 heures : Charlotte Ly (4h), Josué & Chris, Joyce (10h), Suz (3h + tarif 50%), Doro Mouso (3h), Graphy-T (21h – forfait Horizons), Cercle (21h – forfait Horizons), Mel (21h – forfait Horizons) et Kat White (21h – forfait Horizons)

5.3 — Les temps forts des musiques actuelles

Les pépites de la saison

4 dates aux ambiances contrastées, ayant toutes en commun d'illuminer l'agenda de la saison :

— La nuit du 12 au 13 octobre marque le premier passage d'**YOUSUKE YUKIMATSU** à Rennes, lors du festival Maintenant. Ce DJ japonais reconnu pour ses sets techno ultra-énergiques et imprévisibles, se distingue par un mélange radical de genres et une approche instinctive du mix, qui priment sur toute convention. Durant 90 minutes il a électrisé la Grande Scène, déclenchant l'euphorie chez les danseuses et danseurs unies autour d'une scène centrale. Quelques mois plus tard, la notoriété de **YOUSUKE YUKIMATSU** a véritablement explosé, quand sa Boiler Room à Tokyo (novembre 2024 / publiée en janvier 2025) est devenue l'une des vidéos les plus regardées de la plateforme, dépassant rapidement plusieurs millions de vues et attirant l'attention internationale sur cet artiste au parcours de vie singulier. Yousuke Yukimatsu a vécu un tournant décisif dans sa vie en 2016, lorsqu'il a été diagnostiqué d'une tumeur au cerveau, ce qui l'a poussé à quitter son emploi dans le bâtiment pour se consacrer pleinement au DJing, transformant une épreuve de santé en une motivation profonde pour vivre de sa passion musicale.

— Le 2 novembre, **METZ** remplit la Grande Scène, et le 13 mars, c'est autour de **PORRIDGE RADIO**.

METZ est un trio canadien de rock formé à Ottawa/Toronto, signé sur le label emblématique Sub Pop (Nirvana, Beach House, Fleet Foxes...). Le groupe est connu pour ses guitares saturées et son énergie explosive. Sur plus de 15 ans de carrière, ils ont publié cinq albums studio acclamés par la critique, de METZ (2012) à Up on Gravity Hill (2024).

PORRIDGE RADIO, groupe britannique d'indie rock formé à Brighton en 2015 et mené par la chanteuse et compositrice Dana Margolin, se distingue par une musique émotive mêlant indie, post-punk et lo-fi. Signées sur le label Secretly Canadian (Yeah Yeah Yeahs, The War On Drugs, Damien Jurado...), elles ont publié cinq albums studio, dont le remarquable Every Bad (2020). Le 3 novembre 2021, elles avaient déjà été à l'affiche de la première soirée au Club de l'Antipode, pour une date qui reste gravée dans nos mémoires.

Le point commun entre ces deux formations ? Elles sont venues partager une dernière fois leurs morceaux avec le public rennais avant de se séparer en 2025, nous laissant de magnifiques souvenirs dans les yeux et les oreilles.

— Le 27 février 2025, **DITZ** signe son deuxième passage à l'Antipode, après une première apparition au Club en avril 2022. Dans le cadre d'une soirée pour La Route du Rock, le groupe de Brighton investit la Grande Scène. Mené par le charismatique Cal Francis, DITZ mêle guitares dissonantes, rythmiques lourdes et spoken word sombre, s'inscrivant dans une lignée noise rock contemporaine influencée par le post-punk industriel et les performances live radicales. Ce soir-là, le groupe a livré une prestation sans concession, où son énergie brute a transformé la salle en un véritable espace de catharsis collective.

De nouvelles formes :

— Conférence dansée

Le 19 octobre, dans le cadre du festival Dangereuses Lectrices, **HABIBITCH** a proposé sa conférence dansée “Décoloniser le dancefloor”. Habibitch est une chorégraphe, danseuse et performeuse française issue des cultures club et ballroom, formée au waacking, au voguing et aux danses traditionnelles nord-africaines. Son travail artistique, profondément politique, interroge les rapports de pouvoir liés au genre, à la race, à l’héritage postcolonial et aux identités culturelles à travers la performance contemporaine.

“Décoloniser le dancefloor” mêle parole, mouvements et références historiques issues des cultures club : à travers le corps comme outil politique, l’artiste analyse racisme, privilèges, dominations et résistances dans une perspective décoloniale. La performance propose une réflexion critique, incarnée et accessible sur les enjeux contemporains de pouvoir et d’émancipation. Un moment enrichissant, réelle introduction à ce que la saison nous réservait.

— Notre événement

Quatre ans après son arrivée à la jonction des quartiers Cleunay et Courrouze, dans cet équipement structurant pour le quartier 9, et nourrit de collaborations régulières et renouvelées, l’Antipode lance un nouveau rendez-vous : **KOOL THING**

Sur deux jours, un week-end de novembre 2024, la version bêta a accueilli huit équipes artistiques européennes et trois dj, et un public curieux.

Pour imaginer ce rendez-vous, l’équipe est partie d’un titre de Sonic Youth, groupe de rock avant-gardiste, figure majeure du rock alternatif. “Kool Thing” est un morceau emblématique de Sonic Youth, sorti en 1990 sur l’album Goo. Avec son riff accrocheur et la voix puissante de Kim Gordon, la chanson aborde des thèmes de féminisme et de critique sociale, tout en fusionnant noise rock et éléments de pop alternative. Le morceau est devenu un classique du groupe, capturant l’énergie rebelle et l’attitude subversive de la formation new-yorkaise. Ces ingrédients donnent le ton de notre événement en devenir.

La première édition ayant été un moment riche, nous souhaitons installer cet événement comme un rendez-vous clef de la saison.

— The Black and White Ball : Un Ball Voguing

Issus des communautés LGBT latino et afro-américaines, les Balls prennent la forme de concours qui associent danse, mode et performance, pour parodier les gestes d’une élite blanche en revisitant les codes dominants.

L’Antipode, en partenariat avec l’association BallroomScene Rennes et La Gaîté Lyrique, a proposé un premier Ball le 8 mars 2025. L’animation de la soirée est confiée à **VINII REVLON**, danseur, chorégraphe et performeur français spécialisé dans le voguing. Il est reconnu comme la première Legend en Europe et occupe la fonction de Father international au sein de la House of Revlon.

Cette figure invite de nouveaux participant.es, débutant.es ou confirmé.es, à défiler devant le public et à s’affronter face à un jury. Sous différentes catégories (Fashion Killa, Virgin Runway, Everyday realness, Lip Sync, Sex Siren...), la Ballroom scene compose une culture aux multiples facettes qui possède ses propres codes.

Ce Ball avait comme thème “Black & White” (en clin d’oeil au « Gwenn ha du », le drapeau breton). Il a célébré toutes les identités en alliant mode, esthétique, danse et performance. Cet événement a donné lieu à une mise en espace spécifique de la Grande Scène par les équipes techniques, en installant un catwalk (soit un podium sur lequel déambulent les personnes lors des défilés de mode) et en proposant une reprise vidéo sur grand écran.

En lien avec ce Black & White Ball, l’Antipode accueille une exposition et une rencontre dédiée à la scène Ballroom rennaise. Pour l’occasion, **FATY JEHU** et **ROMEO** de l’association Ballroom Scene Rennes ont proposé deux expositions, de l’intime au politique et ouvert un espace de discussion sur les pratiques artistiques queer racisé.es.

Très certainement parmi les moments les plus forts de la saison !

— Twerk Alert Crew

Le 12 avril, trois personnalités transforment la Grande Scène en espace d'expression radicale, entre DJ sets incisifs et esthétiques queer. **UZI FREYJA**, **ASNA** et le **TWERK ALERT CREW** s'inscrivent dans une même scène club contemporaine, à la croisée des musiques *bass*, du rap expérimental, de la techno et des sonorités afro-diasporiques.

Leurs pratiques convoquent la musique et la performance comme des formes hybrides, où la production sonore dialogue avec le corps, le mouvement et une esthétique résolument underground.

Ensemble, iels défendent une vision exigeante du dancefloor : un espace de recherche artistique, d'émancipation collective et de réappropriation des codes festifs.

La venue du Twerk Alert Crew nous a permis de mettre en place, avec **PATRICIA BADIN** de l'association B'Attitude, un atelier de twerk en mixité choisie. Le twerk est une danse de résistance née au sein des communautés africaines et afro-diasporiques. Le terme "Twerk", contraction de "Twist" et "Jerk" - deux danses américaines apparues dans les années 1960 - aurait été employé pour la première fois dans le morceau "Do the Jubilee All" de DJ Jubilee en 1993.

Pour cet atelier, **PATRICIA BADIN**, professeure, danseuse et chorégraphe, met au service des participant·es une expertise singulière, articulant histoire, culture et enjeux sociaux. Pionnière de la scène twerk en France, elle défend cette pratique comme un outil de libération et d'expression personnelle. Elle est accompagnée d'**OPHELIE JOH**, danseuse et performeuse engagée, qui apporte une perspective artistique nourrie par les luttes féministes et queer.

Ensemble, elles interrogent le Twerk, souvent réduit à des stéréotypes racistes et sexistes et popularisé par les clips, parfois jugé pornographique, pour en révéler la dimension politique : un acte de réappropriation culturelle et de résistance face aux normes sociales, raciales et de genre. Ancré dans les danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest, le Twerk s'affirme ainsi comme un espace d'affirmation et d'empowerment.

Cette soirée était l'occasion de célébrer le 1er album d'**UZI FREYJA** et de clôturer en Grande Salle notre travail d'accompagnement dans le cadre d'une production mutualisée en partenariat avec le Sew (Morlaix) et Bonjour Minuit (Saint-Brieuc).

5.4 — La diffusion



Les artistes sur la saison 2024-2025 par ordre chronologique :

Oriki / Wombo / Sarakiniko / Mai-Linh / Known Artist / Evonn / Eva Loza / House of Love / Alex Nicol / Fat Dog / Ellis D / DJ Rodeo / Jacques / Gamut / Tatyana Jane / Chippy Nonstop / Yousuke Yukimatsu / Deli Girls / Talita Otovic / Zoë McPherson / Tina Tuner / Zamdane / Keda / Habibitch / Sugar Tantine / FFG / Claude / Maddy Street / Metz / Genn / We Hate You Please Die / Friko / Dude Low / Russian Circles / Rezn / Enola Gay / Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp / Melenas / Tapir! / Liza Liza & Marvinia / Crows / Dummy / PleasureInc. / Totorro / Artificielle / Hania Rani / c.ercle / Eoin DJ / Maruwa / Liam b2b Somoine / Solstafir / Oranssi Pazuzu / Helga / Emma Peters / Susanoo / Peace & Love / DIIV / Tim Kinsella & Jenny Pulse / Gwendoline / Astérotypie / Championne / Slift / Population II / Irreversible Entanglements / Jean-Louis Brossard / Les Furtifs / Alexis Lumière / Fallen Alien / Craze / Tallou / Haze Musazi / Kat White / Nist Nah Ensemble / Eгна b2b Erna / Antilogic b2b DJ LMS / Manon Démon b2b Couedasse / Kat White / Denuit / Je T'aime / Dead / Talib Kweli / Tallou / Ditz / Tramhaus / Heartworms / Mélanie / Caballero & JeanJass / Angie / ThaHomey / Etienne de Crécy / Maggy Smiss / The Black & White Ball / Porridge Radio / Friedberg / Our Girl / Shannon Wright / Troy von Balthazar / Odymel / Himeji / Britney Speed b2b Miza / J9ueve / Otega / Ah! Les Voyages / The Limiñanas / Bacchantes / Oddateee / Mina Raayeb / Clr T-Resa / Uzi Freyja / Twerk Alert Crew / Asna / Eisbrecher / Heldmaschine / Louïse Papier / Marathon / Smile / DJ Helly / Heimat / Maulwürfe / Tryphème / Emma Ollivary / Midnight Totem / Yasmae b2b Just MC / La Gige 2b2 Technopaul / Azuur b2b Fckg Mood / CPES : Velvet Echoes / Playground / Mue / Amenra / Verset Zero / Shade Crew / Mikrobiot / Kerkorean / Midnight Crew / DJ Wars / Basic Partner / Coilguns / Blaank / DJ Sans Transition / Adult DVD / TVOD / Treaks / DJ Louïse Papier / Kantala / Jacob Salem / Kimia / Emane / Tallou / L'Ours / Pagure / Fake It Till You Make It / Alexis Lumière / Pö / Sabb / Nuanss b2b DJ LMS

Éléments synthétiques quantitatifs et graphiques pour l'activité diffusion

Nombre de dates, représentations : 70, 76 ↗

Nombre de productions au total : 70 ↗

Nombre de hors les murs : 4 ↘

Nombre de productions - Antipode : 41 ↗

Nombre d'accueil associatif : 9 ↗

Nombre d'accueil ESS : 7 ↗

Nombre d'accueil production privée : 13 ↗

Nombre de groupes/artistes diffusés : 156 ↗

Nombre d'artistes femmes : 134 ↗

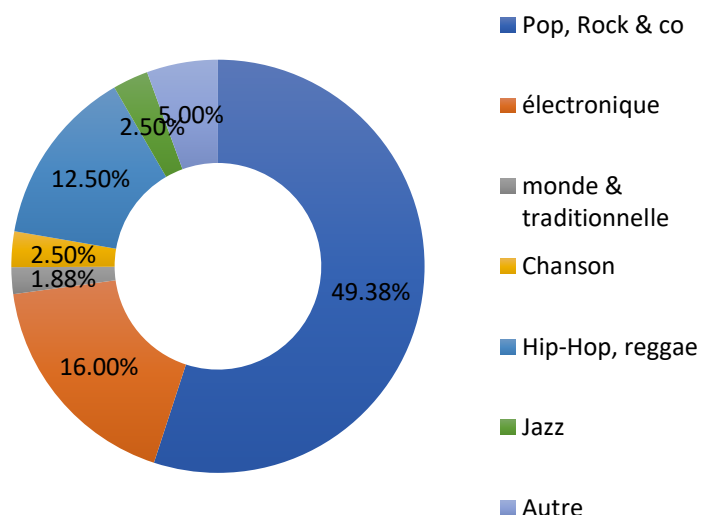
Nombre d'artistes hommes : 320 ↘

Nombre de technicien·ne·s rattachées aux équipes artistiques : 164 ↗

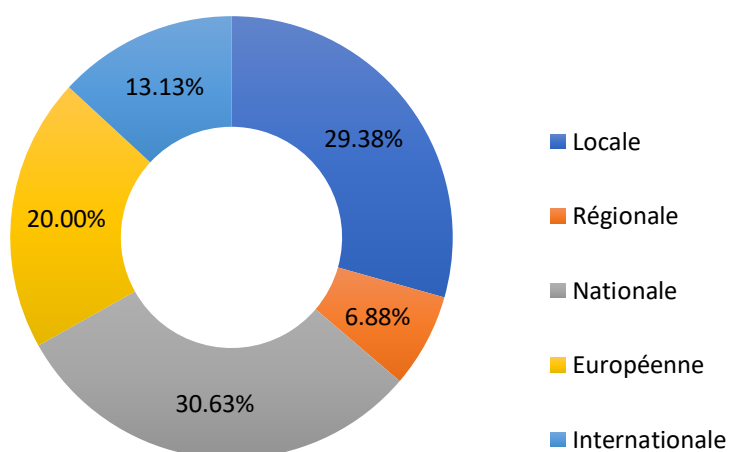
Nombre de techniciennes rattachées aux équipes artistiques : 22 ↗

Nombre de techniciens rattachés aux équipes artistiques : 142 ↗

Répartition par esthétiques musicales :



Provenance géographique des artistes :



Chiffres clés de la programmation

- Prix moyen d'un contrat de cession en prod Antipode : 2 637€ / total cumulé : 174 042€
- Prix du contrat de cession en prod Antipode, le plus élevé : 15 460€ pour The Liminanas
- Prix du contrat de cession en prod Antipode, le plus bas : 150€ pour Ellis D

Chiffres clés de la billetterie

- Prix moyen d'un billet (production Antipode + locations) : 17,5€
- Panier moyen (production Antipode + locations) : 37,19€
- Abonné.es offre ADMIT : 1067
- Répartition des canaux de vente (production Antipode + locations) : 82% web - 18% guichet

Chiffres clés de la fréquentation

- 16791 spectateur·rices sur 43 événements (productions Antipode, payants + gratuits)
- 34034 spectateur·rices sur 65 événements (productions Antipode + les quatre types de locations)
- 1135 invitations

6 — Privatisation

Un des enjeux de la saison était de travailler sur les privatisations du lieu pour permettre à l'association de développer ses ressources propres.

En 2024-2025, nous répondons principalement à des demandes entrantes, analysées sous l'angle du projet associatif (éthique du demandeur), et sous l'angle de la faisabilité (temporelle, humaine, financière...). L'enjeu est de maintenir un équilibre entre l'accueil d'événements extérieurs et le calendrier de programmation artistique.

La saison 2024-2025 est celle de la structuration des process de travail, et des outils de visibilité pour ce service nouveau de l'association. Il reste à bien paramétrer la répartition de ce travail auprès des personnes de l'équipe, qui pèse principalement sur les cadres en plus des missions qu'elles ont déjà (avec le directeur technique en première ligne, la directrice, l'administratrice et la directrice de la communication).

Les retours sont positifs comme en témoigne celui d'un représentant de la Mutualité Française lors de l'événement de juin : « *La modularité du lieu et l'expertise technique des équipes ont permis une mise en œuvre sans couture de notre projet.* »

Événement accueillis

Le volume de sollicitations bien supérieur aux réalisations effectives, témoignant de la forte attractivité du lieu.

- Nombre de demandes traitées : 32 demandes
- Événements réalisés : 8 prestations
- Parmi les privatisations 2024-2025 : DRAC Bretagne (colloque EAC), Spectacle Vivant en Bretagne, INSPE, FEDELIMA, IAUR, Dangereuses Lectrices, Passeurs de culture, Mutualité Française (...)

Perspectives 2025-2026

L'objectif pour la saison prochaine est d'élargir notre visibilité par la réalisation d'un document de présentation, facilité la prise de renseignements par la réalisation d'un formulaire afin d'affiner les critères de sélection dès la prise de contact pour optimiser le temps de traitement des dossiers et favoriser les projets réalisables et en forte adéquation avec les valeurs de l'association.

ANNEXES

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

CHARTRE DU COMPORTEMENT ASSOCIATION ANTIPODE

MAJ SEPTEMBRE 2025

PREAMBULE

L'Antipode est un lieu de travail, de vie et de création portant des valeurs humanistes fortes. De fait, ces valeurs doivent aussi se retrouver dans les modes de fonctionnement interne, entre les personnes des équipes. La collaboration, la confiance et la bienveillance sont essentielles.

Cette charte formalise les comportements attendus en lien avec les valeurs de l'Antipode, déclinées dans le projet associatif de l'association.

Elle est destinée à favoriser un cadre de travail serein, respectueux et inclusif. Elle s'applique à l'ensemble des salarié·es, responsables, direction et membres du Conseil d'Administration.

LES ENGAGEMENTS DE L'EQUIPE

Nous nous engageons à :

- Adopter une communication bienveillante, respectueuse et transparente
- Favoriser la collaboration et l'entraide entre collègues
- Considérer le travail et les charges de chacun·e dans ses missions, les comprendre et les prendre en compte
- Reconnaître et valoriser les contributions de chacun·e
- Respecter les différences et garantir un environnement inclusif
- Faire preuve de professionnalisme et de loyauté envers l'équipe et le projet associatif
- Contribuer activement aux tâches collectives, afin de garantir un environnement de travail agréable, fonctionnel et partagé
- Valoriser des comportements de **bienveillance**, de **reconnaissance**, **d'entraide**, de **remise en question**, de **prise de recul** et **d'adaptation**.
- ...

Quelques définitions liées au projet Antipode

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

Bienveillance :

Au sein de l'Antipode, être bienveillant·e c'est accepter l'autre dans sa différence. C'est aussi faire preuve d'empathie et d'attention vers l'autre, et donc l'écouter. C'est tolérer que l'autre n'ait pas les mêmes besoins que les miens, ni le même rythme, et l'accepter. Cela s'exprime par une communication non violente, assertive, sans jugement et franche.

Reconnaissance et feedback

Exprimer sa reconnaissance pour le travail des autres en donnant des retours ou feedbacks positifs et constructifs. Pour celui qui les reçoit, c'est les accepter et les considérer comme une opportunité d'amélioration.

Entraide

Au sein de l'Antipode, l'entraide est un synonyme de solidarité. Cette dernière s'exprime de personne à personne, et fait également référence à l'esprit collectif : agir pour l'intérêt commun avant l'intérêt individuel.

Remise en question

Être capable de se remettre en question au sein de l'Antipode, c'est s'accorder et accorder le droit à l'erreur. C'est être capable d'entendre et accepter les remarques, interroger la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques, les faire évoluer pour les adapter aux activités, aux responsabilités exercées et au travail en équipe.

Prise de recul

Au sein de l'Antipode, la prise de recul fait référence à une vision globale, à la capacité à relativiser, à repenser le contexte situationnel d'un événement, d'une situation, à la capacité d'évaluer une situation selon le risque et la priorité pour soi et pour l'autre. Il inclut la prise en compte de différents points de vue, à s'adapter et échanger pour créer une vision partagée.

Adaptation

Savoir réagir face à des changements. C'est la capacité à modifier son comportement pour répondre à de nouvelles situations en prenant en compte la réalité de travail des autres et faire évoluer ses propres pratiques en intégrant les influences extérieures, en comprenant et en acceptant d'autres repères ou principes que les siens. Jouer un rôle moteur dans l'appropriation du changement. Ne pas réagir dans l'urgence et prendre le temps du recul, surtout en cas de situation stressante.

Connaitre et respecter le travail de chacun·e

Connaître et comprendre le travail des autres permet de renforcer la coopération et la cohésion d'équipe. À l'Antipode, la diversité des missions et des métiers constitue une richesse. Prendre le temps de découvrir les rôles, les contraintes et les réalités du travail de chacun favorise la coordination, limite les malentendus, fluidifie la communication et soutient la solidarité entre collègues. Cet engagement repose sur la curiosité bienveillante, l'écoute active et l'esprit collectif.

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

RESPECT DES ENGAGEMENTS

Chacun·e est invité·e à honorer ses engagements et respecter les délais annoncés, ainsi qu' à être responsable de son travail et de ses décisions.

Respect du cadre collectif

- Se conformer aux règles internes et aux décisions collectives.
- Respecter les processus de travail et la répartition des rôles.
- En cas d'impossibilité de se présenter au travail, informer ses collègues ainsi que son responsable de son absence notamment afin de pallier une éventuelle désorganisation du travail.

Gérer les tensions et les conflits de manière constructive et respectueuse.

- Privilégier une discussion en face-à-face dans un cadre serein afin de favoriser l'échange direct en cas de désaccord avant d'escalader un problème.
- Éviter les jugements hâtifs et s'exprimer davantage sur des faits objectifs que des ressentis subjectifs afin de communiquer de façon assertive.
- Ne pas alimenter de rumeurs ou de faits non fondés
- Privilégier la recherche de solutions communes.
- S'autoriser à exprimer clairement ses besoins ou ses revendications.
- S'appuyer sur des outils tels que la médiation si nécessaire.

Contribuer aux tâches collectives pour garantir un environnement de travail agréable et fonctionnel.

La vie en collectivité implique un partage des responsabilités au-delà de ses seules missions individuelles. Cela inclut les gestes du quotidien. S'engager collectivement à y contribuer, de manière régulière et équitable, c'est reconnaître que chacun a un rôle à jouer pour maintenir un cadre de travail agréable pour tous. Cela participe à la qualité de vie au travail, au respect entre collègues, et à la dynamique collective de l'Antipode.

Convivialité

L'Antipode est un lieu de vie, et très vivant ! On y encourage les moments de partage et de cohésion d'équipe. Chacun·e est invité·e à participer aux temps collectifs organisés dans la structure et à contribuer à un climat de travail positif et apaisé.

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

APPLICATION DE LA CHARTE

La bonne application de cette charte repose avant tout sur le bon sens, la conscience de chacun et l'envie de bien faire ensemble. Il peut arriver que certaines situations soient délicates ou sortent du cadre prévu. Dans ces cas-là, les cadres et la direction ont un rôle de soutien et de conseil.

Si une question se pose sur l'interprétation ou l'application de la charte, voici le process proposé par l'Antipode :

La personne concernée peut en parler librement avec son ou sa cadre de référence et/ou la Directrice, à l'oral ou à l'écrit, si la situation n'est pas clairement couverte par la charte ou d'autres règles en vigueur.

La question peut être transmise au collège de direction,

La direction examine collégialement la question et rend un avis sur les principes susceptibles de s'appliquer,

Cela se fait **en toute confidentialité**, avec bienveillance, dans une recherche de solution juste, raisonnable et alignée avec l'esprit collectif d'Antipode.

ADOPTION ET MISE EN ŒUVRE

Cette charte est le fruit d'un travail collectif. Chaque membre de l'Antipode s'engage à la respecter et à la faire vivre au quotidien.

Nom, prénom, signature (de chaque salarié-e et membre du CA)

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

ANNEXE 1- SANCTIONS

Cette démarche s'inscrit dans une logique préventive et constructive : l'objectif est de garantir un cadre de travail respectueux et harmonieux pour l'ensemble des équipes. Cependant, le non-respect des principes énoncés dans cette charte peut altérer la qualité de vie au travail et nuire à la dynamique collective. Pour préserver un cadre respectueux et sécurisé, des mesures peuvent être prises en fonction de la gravité des faits constatés et selon l'application du code du travail.

Principe de gradation des sanctions

Les sanctions disciplinaires suivent une approche graduée, proportionnée à la nature et à la gravité du comportement en cause. Elles tiennent compte du contexte, des antécédents et du niveau d'impact sur l'équipe et la structure.

Niveau 1 : Avertissement et rappel aux règles

Entretien informel : En cas de manquement léger (ex. : communication maladroite, attitude non collaborative), un échange en présentiel ou le cas échéant au téléphone avec la directrice ou un responsable est organisé pour rappeler les principes de la charte.

Rappel écrit aux règles internes : Un e-mail ou un courrier peut être adressé par la Directrice pour formaliser la nécessité d'un ajustement de comportement.

Niveau 2 : Sanctions disciplinaires intermédiaires

Avertissement écrit : Si les comportements inappropriés persistent malgré un premier rappel, un avertissement formel est remis au salarié. Il précise les faits reprochés et les attentes en matière de correction.

Niveau 3 : Sanctions disciplinaires lourdes

Mise à pied disciplinaire d'une durée maximale de 5 jours ouvrés : en cas de faute plus grave (ex. : comportement irrespectueux répété, refus manifeste de collaborer), une mise à pied temporaire peut être décidée.

Sanction impactant le poste : Dans certains cas, une modification des conditions de travail peut être envisagée (ex. : restriction de certaines responsabilités).

Niveau 4 : Sanction ultime - Licenciement

Faute grave : En cas de manquement majeur (ex. : harcèlement, violence verbale ou physique, discrimination), un licenciement disciplinaire peut être engagé selon la procédure légale.

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

ANNEXE 2- RECOURS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour garantir une gestion équitable et transparente des conflits :

- Tout·e salarié·e concerné·e par une sanction peut demander un entretien avec la direction ou un·e représentant·e du personnel.
- Un dispositif de médiation interne ou externe peut être mobilisé pour prévenir l'escalade des tensions.

ANTIPODE

maison des jeunes et des cultures

STATUTS DE L'ASSOCIATION ANTIPODE MJC RENNES

Voté en Assemblée Générale Extraordinaire du 06.02.2026

TITRE I - BUT DE L'ASSOCIATION

Article 1 : DENOMINATION, DUREE, SIEGE SOCIAL

Il a été créé à Rennes une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le 15 février 1967, association d'Education Populaire régie par la loi du 1er juillet 1901, dénommée "Antipode MJC Rennes", Maison des Jeunes et des Cultures.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est situé à Rennes, 75 avenue Jules Maniez, 35000, Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision de son Conseil d'Administration qui en informera l'Assemblée Générale suivante.

Article 2 : VALEURS

Le socle du projet est constitué des valeurs fondamentales sur lesquelles repose le projet associatif Antipode MJC Rennes :

- Éducation populaire
- Droits culturels
- Développement durable // transition écologique
- Égalité

Les racines de l'association sont creusées dans une terre d'humanité. L'égalité entre toutes les personnes et la liberté de choix sont nos engagements fondamentaux. Ces engagements s'expriment au travers d'une dynamique d'éducation populaire, très forte dès la naissance du projet, qui vise à :

- Accompagner l'émancipation des personnes
- Créer un espace de liberté pour exercer collectivement les droits fondamentaux de chaque individu à être singulier et unique et à vivre en lien avec les autres.

Grâce à ses multiples entrées, l'association accueille chaque personne et sa culture, liée à son parcours de vie. En effet, pour l'association, les droits culturels sont indissociables de l'éducation populaire.

L'association est actrice de son territoire, en coopération avec les organisations qui le composent. Elle est sensible aux enjeux sociaux et sociétaux qui traversent le monde. Forte des valeurs qui l'animent, elle défend un projet politique et militant, au sens du vivre et agir ensemble. Ce positionnement va de pair avec une prise en compte des enjeux des transitions écologiques nécessaires au respect et à la sauvegarde du vivant sous toutes ses formes.

L'Antipode MJC Rennes s'inscrit dans une relation bienveillante aux personnes, respectant le pluralisme des idées et les principes de laïcité. Elle s'interdit toute promotion d'un parti, d'un mouvement politique, d'un syndicat, d'une confession. Elle propose aux personnes des parcours d'émancipation, partant de ce qu'elles sont pour se préparer à devenir un·e citoyen·ne actif·ve et responsable dans une communauté vivante,

Article 3 : OBJET/ MISSION

Un lieu d'accueil, de vie, de partage, d'échanges

L'Antipode est un lieu d'accueil, ouvert à toutes et à tous, et ne tolère aucune forme de discrimination. L'association s'attache à proposer un accueil physique et une écoute singulière, essentiels aux liens humains.

L'Antipode est un lieu vivant, un lieu d'échanges, de pratiques artistiques et culturelles, de débats, de rencontres et de convivialité.

L'Antipode est investi par celles et ceux qui le traversent, le vivent et l'animent. C'est un lieu partagé avec les personnes et organisations du territoire. Il favorise les échanges et les partages entre les publics : citoyens, habitants, usagers et usagères, adhérents, bénévoles, professionnel·les et artistes...

Toutes les personnes sont bienvenues et respectées à l'Antipode. Elles sont accueillies dans un cadre sécurisé et accessible. C'est pourquoi toutes formes d'agressions verbales, morales, physiques, sexistes ou sexuelles sont proscrites.

L'Antipode est une Maison des Jeunes et des Cultures, qui articule son projet en s'appuyant sur une matière artistique principale : les musiques actuelles. La présence artistique irrigue les activités de l'Antipode.

En conséquence, l'association développe un projet pédagogique, artistique et culturel qui accorde une importance forte aux questions des jeunes, des loisirs éducatifs et artistiques, des pratiques musicales amateurs et professionnelles.

L'association crée les conditions de la rencontre et de l'action collective, autour de projets impulsés par une gouvernance associative, une équipe professionnelle, mais aussi à l'initiative des bénévoles et de chaque personne qui souhaite s'investir.

L'Antipode cherche à mettre en valeur les courants culturels et artistiques émergents. Ces endroits sont pensés pour provoquer le débat et la réflexion, développer l'esprit critique et bousculer les codes.

Article 4 : MODALITES D'ACCES A L'ANTIPODE MJC RENNES

L'Antipode MJC Rennes est ouvert à toutes et tous, personne physique ou morale, sous réserve de l'adhésion à ses valeurs.

Article 5 : AFFILIATION

L'Antipode MJC Rennes est adhérente à la Fédération Régionale des MJC de Bretagne (FRMJC) et à la FEDELIMA, toutes deux agréées par leur Ministère de tutelle.

L'Antipode MJC Rennes peut aussi adhérer à toute autre fédération ou réseau ou syndicat ou association dans le respect des présents statuts.

TITRE II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Article 6 : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

L'association est composée de plusieurs types de membres :

- « Membre adhérent » désigne une personne physique à jour de son adhésion.
- « Membre de droit » désigne une personne morale. Ces membres ne sont pas soumis à la procédure d'adhésion.
- « Membre associé » désigne une personne morale, cooptée chaque année par le Conseil d'Administration, et participant au Conseil d'Administration.
- « Membre bienfaiteur » désigne une personne morale ou physique qui soutient financièrement l'association au-delà de l'adhésion. Cependant, les donateurs sont nommés membres bienfaiteurs sur décision du Conseil d'Administration de l'association, pour l'année en cours.

Article 7 : DEMISSION, RADIATION

La qualité de membre de l'association se perd par :

- Démission
- Décès
- Radiation prononcée par écrit par le Conseil d'Administration pour motif grave
- Non règlement de son adhésion

L'intéressé est préalablement appelé à présenter sa défense. Un recours suspensif peut être exercé devant l'Assemblée Générale qui statue en dernier ressort.

Article 8 : MODALITES DE CONVOCATION ET DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale est constituée de l'ensemble des membres de l'association. Elle est convoquée par la·le président·e ou l'un·e au moins des co-président·es ou sa·son représentant·e, ou à la demande du tiers des membres de l' Antipode MJC Rennes ayant le droit de vote.

Elle se réunit :

- en session ordinaire au minimum une fois par an,
- en session extraordinaire sur la décision du Conseil d'Administration, ou
- sur la demande du tiers au moins des membres qui la composent.

Peuvent voter à l'assemblée générale les membres adhérents de l'association régulièrement inscrits ayant, pour la saison en cours :

- adhéré à l'association au jour de l'élection,
- acquitté les cotisations dues,
- 14 ans révolus à la date de l'assemblée générale,
- un responsable légal pour les enfants de moins de 14 ans
- les membres de droit,
- les membres associés.

Chaque membre, personne physique ou morale, dispose d'une seule voix. Chaque personne physique est porteuse de sa voix plus, au maximum, deux pouvoirs. Chaque responsable légal des enfants de moins de 14 ans dispose d'au maximum de deux voix pour l'ensemble de ses enfants de moins de 14 ans adhérents.

Sont éligibles au Conseil d'Administration :

- Les membres ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale âgés de plus de 16 ans.

Sont inéligibles au Conseil d'Administration :

- Le personnel salarié, stagiaire, en service civique, ou sous tout autre type de contrat de plus de 15 jours, ou mis à disposition de l'association.
- Tout membre de l'association ayant un lien personnel ou un lien de proche parenté (mariage, concubinage, Pacte Civil de Solidarité (PACS), ascendant et descendant direct ...) entraînant une relation de dépendance avec un membre du personnel salarié ou mis à disposition de l'association.

- Tout prestataire ou bénéficiaire d'honoraires de l' Antipode MJC Rennes dont le montant de la vente ou de la facturation est supérieur à 1% du total annuel des achats et autres charges du budget N-1 de l' Antipode MJC Rennes.
- Plus de deux membres ayant un lien de parenté.

Article 9 : COMPETENCES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, QUORUM ET VOTE

L'Assemblée Générale Ordinaire a pour mission de délibérer sur le rapport moral et le rapport d'orientation et sur les autres questions portées à l'ordre du jour par le Conseil d'Administration.

- Elle se prononce sur le rapport financier, les comptes de l'exercice clos et le budget de l'exercice suivant.
- Elle adopte dans un délai de 6 mois maximum la clôture des comptes de l'exercice précédent.
- Elle fixe le montant de l'adhésion annuelle des membres. Elle désigne, au scrutin secret, parmi les membres de la saison en cours, les élus au Conseil d'Administration.
- Elle peut les révoquer si la question figure à l'ordre du jour. Elle désigne les commissaires aux comptes, s'il y a lieu, conformément aux règles légales en vigueur.
- L'Assemblée Générale, réunie en session ordinaire, délibère sans quorum.
- Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix exprimées des membres présents ou représentés.
- Elles ne sont valables que sur les questions préalablement mises à l'ordre du jour.
- Les votes sont effectués à main levée. A la demande d'une personne, ils sont effectués à bulletin secret.

Article 11 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est gérée par un Conseil d'Administration qui cherche à tendre vers l'égalité homme-femme dans sa composition. Il est constitué :

§11.1- Des membres élus par l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale élit à bulletin secret les membres élus. Leur nombre est au maximum de 21, renouvelable par tiers tous les ans, ils doivent constituer la majorité absolue du Conseil d'Administration :

- Les membres élus ont voix délibérative.
- Les membres élus sortants sont rééligibles.
- Les membres élus du Conseil d'Administration doivent être âgés au moins de 16 ans.

- Dans le cas de l'élection d'un·e personne mineur·e, ses représentants légaux devront en être informés par l'un·e des dirigeant·es de l'association.
- En cas de vacances, le conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres élus. Il est procédé à leur remplacement définitif à l'Assemblée Générale suivante. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres élus remplacés.
- En cas d'absence non justifiée et répétée trois fois consécutivement aux réunions du Conseil d'Administration, celui-ci pourra se prononcer sur une radiation du membre élu concerné.

§11.2 - De membres de droit :

Le nombre de membres de droit est de 2 :

- Le la maire de Rennes, ou son.sa représentante,

Ces membres ont voix délibératives, exceptés pour les sujets RH, pour lesquels ils ne participent pas aux débats et n'ont pas de voix.

§11.3 - De membres associés :

Le nombre de membres associés est de 6 maximum :

Le membre associé siège au Conseil d'Administration avec voix délibérative excepté pour les questions de cooptation et de radiation le concernant, ainsi que pour les sujets RH, pour lesquels ils ne participent pas aux débats et n'ont pas de voix.

§11.4 - De personnes extérieures :

Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'inviter des personnes qualifiées en fonction de l'ordre du jour et de leurs compétences.
Elles ont voix consultative.

Article 12 : REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du·de la président·e ou de l'un·e au moins des co-président·es :

- En session normale au moins une fois par trimestre.
- En session extraordinaire lorsque son bureau le juge nécessaire ou sur demande du tiers au moins de ses membres.

Afin de valider les délibérations, il est nécessaire qu'au moins la moitié des membres du Conseil d'Administration soient présents ou représentés. Il est tenu procès-verbal des séances qui doit être voté au Conseil d'Administration suivant.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix exprimées des membres présents ou représentés.

En cas d'égalité dans le résultat du vote, la voix du·de la présidente ou de l'un·e des co-président·es prépondérante. Dans ce deuxième cas, elle est attribuée par alternance à l'un·e des co-président·es.

Les votes sont effectués à main levée. A la demande d'un membre du Conseil d'Administration, ils sont effectués à bulletin secret.

Article 13 : DESIGNATION DU BUREAU

Le Conseil d'Administration désigne son bureau parmi ses membres élus.

Ce bureau, élu au scrutin secret et pour un an, doit comprendre au moins :

- un·e président.e ou des co-président.e.s,
- un·e secrétaire,
- un·e trésorier·ère.

Il peut également comprendre un.e ou plusieurs vice-président.e.s, un.e ou plusieurs secrétaires adjoint·es, un.e ou plusieurs trésorier·ères adjoint·es, un ou plusieurs membres.

Les postes de président.e ou co-président·e, de secrétaire et de trésorier·ère sont réservés à des membres élus majeurs.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leur sont confiées. Toutefois, ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels.

Article 14 : LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration définit le projet associatif et le projet politique et vérifie son application et sa mise en œuvre par l'équipe salariée et les bénévoles.

Il est le garant de la gouvernance politique de l'association, et à ce titre, participe à toutes les orientations de saison et aux instances de négociation du projet auprès des partenaires publics.

Le cas échéant, il donne son accord à la nomination du personnel mis à disposition par la Fédération Régionale ou d'autres organismes.

Il est l'employeur du personnel selon les réglementations en vigueur. Il adopte le projet de budget en début d'exercice.

Il est responsable de la supervision du budget global de l'association. Il approuve le compte de résultat, le bilan ainsi que le rapport moral et d'orientation ainsi que le rapport financier avant l'Assemblée Générale.

Le CA met en place les commissions de travail internes. Ces commissions sont définies en fonction des besoins et proposées au CA par le bureau. Les commissions peuvent être constituées de membres du CA mais également d'autres personnes (salarié·es, bénévoles, adhérent·es, consultant·es extérieur·es...)

Il approuve le compte de résultat, le bilan ainsi que le rapport moral et le rapport d'orientation avant l'Assemblée Générale.

Il peut désigner un·e représentant·e afin de représenter l'association auprès de toute fédération, réseau, syndicat, association ou instance.

Il accorde au·à la directeur·rice des délégations de responsabilités, notamment concernant la gestion des ressources humaines et financières.

Ces délégations sont précisées dans le document de délégation de pouvoirs validé par le Conseil d' Administration.

Les délibérations du Conseil d' Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'association, constitution d'hypothèques sur les dits meubles, baux excédant neuf ans, aliénation des biens dépendant du fond de réserve et emprunts, doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Tous les autres actes permis à l'association sont de la compétence du Conseil d' Administration.

Tout contrat ou convention passée entre l'association d'une part et un membre du CA ou du bureau, son conjoint ou un proche d'autre part, est soumis pour autorisation au CA et présenté pour information au Commissaire aux Comptes et à l'Assemblée Générale qui suit cette décision.

Il désigne le ou les vérificateurs, s'il y a lieu, conformément aux règles légales en vigueur.

Article 15 : LES COMPETENCES DU BUREAU

Le bureau est l'instance de gestion fonctionnelle de l'association. Il traite les questions de fonctionnement général. Le bureau a pouvoir de vote ou de décision sur les questions fonctionnelles qui n'ont pas d'incidence le budget ou le projet. Les recettes sont approuvées et les dépenses sont ordonnancées l'un·e au moins des co-président.es et/ou des co-trésorier·es.

L'association est représentée dans les actes de la vie civile et en justice, tant en demande qu'en défense, devant toutes les juridictions, par son.sa président·e ou l'un·e de ses co-président·es ou par tout autre membre du bureau dûment mandaté par lui à cet effet.

Article 16 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être élaboré et modifié par le Conseil d'Administration. Il vise notamment à préciser des points particuliers des statuts et de la vie associative. Il n'a pas de caractère obligatoire.

Article 17 : AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A LA GESTION INTERNE DE L'ASSOCIATION

L'association peut créer d'autres documents de fonctionnement interne de

l'association (charte interne, document de prévention des discriminations, documents VHSS, documents d'éco-responsabilité - RSEA- etc..). Ces documents peuvent être créés par le Conseil d'Administration, le bureau ou l'équipe, mais sont systématiquement validés par le Conseil d'Administration.

TITRE III - RESSOURCES ANNUELLES

Article 18 : COMPOSITION DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Les ressources annuelles de l'association se composent :

- des adhésions et cotisations aux activités de ses membres,
- des subventions des établissements publics, de l'Etat, de l'Europe, d'institutions internationales, des collectivités locales ou territoriales,
- de ressources exceptionnelles: dons des particuliers ou d'entreprises privées dans le cadre du mécénat, etc.,
- de services faisant l'objet de contrats ou de conventions,
- de produits des prestations de ses employés ou de ses membres,
- de toutes autres ressources dans la limite des dispositions légales et réglementaires.

Article 19 : TENUE DE LA COMPTABILITE

Il est obligatoire de tenir une comptabilité annuelle des recettes et dépenses.
Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses et une comptabilité matières selon les règles du plan comptable des associations en vigueur.

TITRE IV - MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION

Article 20 : MODIFICATION DES STATUTS

Les statuts peuvent être modifiés, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire dûment convoquée à cet effet, sur proposition du Conseil d'Administration de l' Antipode MJC Rennes, ou du tiers au moins des membres de l'association.

Le texte des modifications sera tenu à la disposition des membres de l' Antipode MJC Rennes au minimum 10 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les 2/3 tiers des membres qui la composent sont présents ou représentés. Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'atteint pas ce quorum, soit une deuxième Assemblée Générale

Extraordinaire est convoquée et elle délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, soit le vote est réalisé dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire.

Article 21 : DISSOLUTION

La dissolution ne peut être envisagée, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire dûment convoquée à cet effet, que sur proposition du Conseil d'Administration de l' Antipode MJC Rennes ou au moins du tiers des membres présents ou représentés qui composent l'Assemblée Générale Extraordinaire. Les membres de droits et membres associés seront avisés du projet de dissolution 2 mois avant l'Assemblée Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les 2/3 tiers des membres qui la composent sont présents ou représentés. Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'atteint pas ce quorum, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et elle délibère valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

En cas de dissolution, le bureau procédera à la dévolution des biens, en fonction de la réglementation en vigueur.

TITRE V- FORMALITES ADMINISTRATIVES

Article 22 : OBLIGATIONS LEGALES

Les délibérations de l'Assemblée Générale prévues aux articles 20, 21 et 23 sont adressées au plus vite à la Préfecture et aux membres de droit.

Article 23 : DECLARATION ET REGISTRE OBLIGATOIRE

Il est tenu un registre obligatoire numéroté. Conformément à la loi du 1er juillet 1901, chaque année, le-la président·e ou l'un·e des co-président·es doit déclarer dans un délai de 3 mois qui suit l'Assemblée Générale tous les changements survenus dans l'administration ou dans la direction de l'association, notamment la composition du bureau :

- A la préfecture du département ou à la sous-préfecture où l'association a son siège social, d'une part,
- Aux membres de droit.

TITRE VI – DIFFERENDS

Article 24 : CLAUSE D'ARBITRAGE

En cas de difficultés ou de différends dans l'application des présents statuts, l'association pourra faire appel à une médiation choisie par le conseil

d'administration, qui peut-être soit une de ses fédérations d'attache soit tout autre instance compétente.